

MANNHEIMER  
ZENTRUM FÜR  
EUROPÄISCHE  
SOZIALFORSCHUNG



**France – Allemagne. Inégales avancées des femmes**

**Evolutions comparées de l'éducation et de l'activité  
Des femmes de 1971 à 1991**

Catherine Marry, Annick Kieffer  
Hildegard Brauns, Susanne Steinmann

Arbeitsbereich I / Nr. 26  
Mannheim 1998

ISSN 0948-0072

**Arbeitspapiere**

**Working papers**



**Catherine Marry, Annick Kieffer,  
Hildegard Brauns, Susanne Steinmann**

**France - Allemagne: Inégales avancées des femmes**

**Evolutions comparées de l'éducation et de l'activité des femmes de  
1971 à 1991**

Catherine Marry, Annick Kieffer,  
Hildegard Brauns, Susanne Steinmann:  
France - Allemagne: Inégales avancées des femmes : Evolutions comparées de  
l'éducation et de l'activité des femmes de 1971 à 1991.  
Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung (MZES).  
Mannheim, 1998.  
(Arbeitspapiere Arbeitsbereich I / 26)  
ISSN 0948-0072

Deckblattlayout: Uwe Freund

Nicht im Buchhandel erhältlich

Schutzgebühr: DM 5,--

Bezug:

Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung (MZES), Postfach, 68131 Mannheim

Redaktionelle Notiz:

*Dieses Arbeitspapier ist eine überarbeitete Fassung eines Vortrages, der auf der Konferenz des ESF-Netzwerkes 'Transitions in Youth' im September 1995 gehalten wurde, sowie eines Vortrages auf der Tagung 'Formation, Insertion et Carrières en Europe', die im Dezember 1996 am LASMAS-IDL (CNRS) in Paris stattfand.*

*Catherine Marry und Annick Kieffer sind Wissenschaftlerinnen am LASMAS-IDL (Laboratoire d'Analyse Secondaire et de Méthodes Appliquées à la Sociologie-Institut du Longitudinal), CNRS, Paris. Ihr Forschungsschwerpunkt betrifft die vergleichende Analyse von Bildungssystemen, Übergangsmustern in den Arbeitsmarkt, Karrieremobilität und Frauenerwerbstätigkeit.*

*Hildegard Brauns und Susanne Steinmann sind wissenschaftliche Mitarbeiterinnen am Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung (MZES). Sie sind gegenwärtig in dem von der Deutschen Forschungsgemeinschaft finanzierten Projekt 'Bildung und Soziale Reproduktion in Europa' beschäftigt.*

Editorial Note:

*The working paper is a revised version of a paper presented at the conference of the ESF-Network 'Transitions in Youth', held in Oostvoorne in September 1995, and of a paper presented at the conference 'Formation, Insertion et Carrières en Europe', held in december 1996 at LASMAS-IDL (CNRS) in Paris.*

*Catherine Marry and Annick Kieffer are research fellows at the LASMAS-IDL (Laboratoire d'Analyse Secondaire et de Méthodes Appliquées à la Sociologie-Institut du Longitudinal), CNRS, Paris. Their research involves comparative studies on educational systems, transition patterns to the labour market, career mobility and female labour force participation.*

*Hildegard Brauns and Susanne Steinmann are research fellows at the Mannheim Centre for European Social Research (MZES). They are currently involved in a research project on 'Educational Expansion and Social Reproduction in Europe' funded by the Deutsche Forschungsgemeinschaft.*

## Table des Matières

<b>I/ Le couple franco-allemand à l'aune des femmes : genèse d'un questionnaire</b>	<b>2</b>
<i>L'oubli des femmes dans les comparaisons France/Allemagne des relations entre l'éducation et le travail.</i>	2
<b>II/ Les évolutions de l'activité féminine en France et en Allemagne : les liens avec la famille mieux explorés que ceux avec l'éducation</b>	<b>4</b>
<b>III/ Les évolutions de l'éducation en France et en Allemagne</b>	<b>7</b>
<i>Des inégalités sexuées d'éducation plus marquées en Allemagne</i>	10
<i>Les évolutions de la place des femmes sur le marché du travail</i>	12
<i>Des mères plus actives en France</i>	12
<i>Une sélectivité plus forte du diplôme sur l'activité des femmes allemandes</i>	15
<i>Les actives françaises: un surcroît de chômeuses? Chômage, diplôme et famille en France et en Allemagne en 1991</i>	16
<b>IV/ Des rapports hommes/femmes plus inégalitaires en Allemagne: développement d'une hypothèse</b>	<b>21</b>
<i>Une figure de la mère active, plus ancrée dans l'histoire des secteurs économiques et des classes sociales en France</i>	21
<i>La sur-valorisation en France des savoirs scolaires et généraux, un atout pour les filles</i>	22
<b>Références</b>	<b>24</b>
<b>Annexe</b>	<b>29</b>

## **Sommaire**

L'article se propose de mesurer et d'interpréter la progression des scolarités et de l'activité féminines en France et en Allemagne, pays pour lesquels les comparaisons des relations entre l'éducation et le travail ont surtout porté sur les hommes. Il met au jour, sur la base de grandes enquêtes nationales, des avancées de plus grande ampleur en France. En 1971 comme en 1991, les inégalités sexuées d'éducation sont plus fortes en Allemagne et à tous les âges et à tous les niveaux de diplôme, les femmes allemandes, dès lors qu'elles sont mères sont moins présentes sur le marché du travail. Ces différences renverraient à une histoire économique et de l'éducation plus marquée au masculin en Allemagne. La prééminence dans ce pays d'un système corporatiste des formations et des professions entraînerait une plus grande rigidité de la division sexuelle que celle de la forme scolaire et du rang atteint dans l'enseignement général en France.

## **Zusammenfassung**

Der Artikel befaßt sich im deutsch-französischen Vergleich mit der zunehmenden Beteiligung der Frauen im Bildungs- und Erwerbssystem. Bisherige Untersuchungen zu nationalen Unterschieden im Verhältnis von Bildung und Beschäftigung haben sich vornehmlich auf die Männer beschränkt. Der Artikel zeigt auf der Basis nationaler Arbeitskräfteerhebungen, daß die französischen Frauen von günstigeren Ausbildungs- und Arbeitsmarktbedingungen profitieren als die deutschen Frauen. Zu Beginn der 70er und noch in den 90er Jahren erweisen sich geschlechterspezifische Ungleichheiten im Bildungserwerb in Deutschland als stärker ausgeprägt. Dies trifft –in allen Alters- und Bildungsgruppen- auch für die Erwerbsbeteiligung zu, sobald es sich um Frauen mit Kindern handelt. Dieser Befund läßt sich auf strukturelle Besonderheiten des deutschen Bildungs- und dessen Verknüpfung mit dem Beschäftigungssystem zurückführen. Das in Deutschland vorherrschende korporatistische Ausbildungs- und Berufssystem geht in höherem Maße mit geschlechterspezifischer Segregation einher als das in Frankreich dominierende Modell schulischer Ausbildung und einer Betonung auf allgemeiner Bildung.

## **France-Allemagne : inégales avancées des femmes. Evolutions comparées de l'éducation et de l'activité des femmes de 1971 à 1991<sup>1</sup>**

La progression importante des scolarités et de l'activité féminines depuis les années 60 dans la plupart des pays développés a suscité l'intérêt des sociologues et renouvelé les interrogations sur « la place des femmes »<sup>2</sup>. L'article se propose de mesurer et d'interpréter ces évolutions dans deux pays voisins, la France et l'Allemagne, pour lesquels les comparaisons des relations entre l'éducation et le travail ont surtout porté sur les hommes. Il s'agit ainsi de revisiter le couple franco-allemand à l'aune des femmes et de leur place à l'école et sur le marché du travail.

Nous proposons d'éclairer le double paradoxe qui ressort des données statistiques et de la littérature portant sur ce thème, et limité ici à la seule comparaison France/Allemagne de l'Ouest. Le premier est celui de l'inversion des liens entre fécondité et activité : les femmes françaises de 25 à 49 ans sont à la fois plus souvent mères<sup>3</sup> et plus souvent actives lorsqu'elles sont mères (Fagnani, 1992). Le deuxième résulte d'une comparaison du chômage et de l'activité des femmes dans les deux pays : les femmes françaises, dans les années récentes, se maintiennent plus sur le marché du travail alors qu'elles se heurtent à des difficultés d'insertion plus grandes.

Depuis le début des années 70, l'accroissement de l'activité féminine en France a-t-il surtout alimenté le chômage? Comment interviennent le diplôme et la famille (conjoint et enfants) sur le niveau d'activité et de chômage des femmes (et des hommes) dans les deux pays? Peut-on attribuer l'activité plus intense et continue des mères françaises, comme le suggère Jeanne Fagnani, à un niveau d'études plus élevé et/ou à une moindre pénalisation sur le marché du travail?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur une exploitation secondaire des enquêtes Emploi françaises et des Mikrozensus allemands de 1971 et de 1991 et sur la mise en oeuvre de modèles de types Logit<sup>4</sup>. Ces modèles probabilistes apportent une contribution précieuse à notre souci de mesurer les « effets » du diplôme et de la famille sur l'activité des femmes et de voir comment ils interagissent de façon différente dans chaque pays.

Notre approche s'écarte ainsi de celles dites « trans-nationales » qui juxtaposent des monographies sur chaque pays autour d'une question commune : les effets de l'expansion de l'éducation des femmes sur les formes de la famille, par exemple, dans le livre récent dirigé par Hans-Peter Blossfeld (1995). Nous nous centrons aussi sur une question, celle des évolutions comparées de l'activité féminine et de ses déterminants en France et en Allemagne,

---

<sup>1</sup> Nous remercions la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) pour le soutien financier de cette recherche (dans le cadre du projet « Bildungsexpansion und soziale Reproduktion in Europa ») ainsi que la Emil Kömmerling Stiftung de l'Université de Mannheim. Nos remerciements s'adressent aussi à Alain Degenne, Marie Duru-Bellat, Emmanuel Lazega, Louis-André Vallet et Patrick Werquin pour leurs conseils éclairés.

<sup>2</sup> Titre de l'ouvrage rassemblant des Actes du colloque international de recherches sur les femmes, préparatoire à la conférence mondiale de Pékin en 1995 (Femmes, hommes, identité, égalité, différences, EPHESIA, La Découverte, 1995).

<sup>3</sup> En 1990, la part des couples sans enfant était de 5% en France, de 20% en Allemagne. Ceux des couples avec un enfant de 20% (28% en Allemagne), deux enfants 39% (40% en Allemagne), trois enfants (et plus) de 36% (12% en Allemagne) (Source : INSEE, Enquête Famille pour la France, Statistisches Bundesamt pour l'Allemagne, in Barrère-Maurisson et Robert, 1994, p. 108)

<sup>4</sup> Cf. annexe sur les sources et méthodes

mais à partir de données plus strictement comparables et analysées, à chaque étape, par des chercheuses des deux pays. Les résultats présentés ici représentent le premier volet de notre recherche. L'examen des modes de sélection ou d'arbitrage des femmes entre l'activité (emploi et chômage) et l'inactivité en France et en Allemagne nous a paru en effet comme le préalable nécessaire à la comparaison des différences dans les emplois occupés par les hommes et par les femmes de ces deux pays<sup>5</sup>.

Le point de vue comparatif développé, qui prend en compte la dimension sexuée et temporelle, conduit à préciser et nuancer les diagnostics portés sur l'un et l'autre pays, souvent formulés en termes de « modèles » (Marry, 1993), notamment celui de la supériorité du système allemand de formation professionnelle en alternance (« modèle dual ») sur le système scolaire français par sa capacité d'intégration des jeunes sur le marché du travail.

Avant de présenter nos résultats, nous retracerons la genèse de notre questionnement. Il trouve sa justification dans une double faille des travaux comparatifs sur ces deux pays ou sur d'autres : celle de l'absence des femmes et de la sphère familiale dans ceux qui ont placé au cœur de leur analyse les relations entre systèmes d'éducation et d'emploi; celle de l'absence de la dimension éducative dans ceux qui se sont centrés sur l'activité des femmes, renvoyée le plus souvent aux pratiques et politiques familiales ou à celles de l'emploi .

Nous esquisserons, dans une troisième partie, un cadre interprétatif des proximités et différences d'éducation et d'activité des femmes en France et en Allemagne qui tente d'intégrer les approches culturalistes qui renvoient les différences entre pays à des systèmes de valeurs ancrés dans l'histoire longue (Elias, 1969 ; d'Iribarne, 1991) et les approches institutionnelles qui les éclairent par la cohérence nationale des sous-systèmes sociaux (éducation, emploi, famille, politiques publiques...).

## **I/ Le couple franco-allemand à l'aune des femmes : genèse d'un questionnement**

### ***L'oubli des femmes dans les comparaisons France/Allemagne des relations entre l'éducation et le travail.***

Les vertus heuristiques de la comparaison internationale sont de plus en plus souvent sollicitées par les sociologues pour mieux comprendre leur propre société, notamment dans le champ des relations entre l'éducation et le travail (Jobert, Marry, Tanguy, 1995). Ces dix dernières années plusieurs recherches empiriques de grande ampleur ont été menées, par des sociologues français et allemands, sur des comparaisons France-Allemagne des systèmes éducatifs, de l'organisation du travail dans les entreprises, des mobilités professionnelles. Elles s'attachent à décrire des « modèles nationaux » de production et d'usage de qualifications et les logiques internes de leurs évolutions dans un contexte commun aux deux pays de mutations techniques et d'expansion des scolarités mais de progression plus forte du chômage en France qu'en Allemagne<sup>6</sup>. La référence théorique et méthodologique est celle de l'approche « sociétale » des hiérarchies salariales et professionnelles initiée au début des

---

<sup>5</sup> Cette recherche a été présentée à la rencontre du Réseau européen sur l'insertion des jeunes, à Oostvorne (Pays-Bas) en septembre 1995 et au séminaire du Lasmas-Idl au cours de deux séances (le 16/12/1996 et le 23/06/1997).

<sup>6</sup>cf. n° spécial de la revue *Formation-Emploi* sur *Entreprise, Etat et formation en Europe* (n°22, avril-juin 1989) ; König et Müller, 1986 ; König, 1989 ; Möbus et Sevestre, 1991 ; Drexel, 1993, Géhin et Méhaut, 1993...

années 70 (en commun) et poursuivie (de façon séparée) par une équipe de l'ISF à Munich<sup>7</sup> et du LEST à Aix-en-Provence<sup>8</sup> (Maurice et al., 1979, 1982, 1992).

Le postulat le plus récurrent et le plus unanimement admis, quelle que soit leur distance critique par rapport à cette approche, est celui de la plus grande légitimité sociale, en Allemagne, des formations professionnelles de base (du « modèle dual ») et d'un lien plus marqué et plus stable entre titres et postes ; d'une faible légitimité, à l'inverse, de ces formations en France, de leur dépendance par rapport aux niveaux atteints dans l'enseignement général et d'une plus grande indétermination dans le lien entre certification et qualification professionnelle, l'ancienneté dans l'entreprise jouant un rôle plus important, sauf pour les niveaux élevés de la hiérarchie.

Mais la plupart de ces recherches n'ont porté que sur les hommes (pour l'essentiel des salariés de l'industrie) et nous nous sommes interrogé sur la caractère vraiment « sociétal » de spécificités mesurées sur la seule moitié masculine de la société. La correspondance étroite entre titres et postes observée chez les hommes allemands vaut-elle pour les femmes? Sont-elles mieux protégées que les françaises du chômage par les diplômes professionnels ou universitaires? Cette protection éventuelle joue-t-elle aussi lorsqu'elles ont des enfants?

Cette question nous semblait d'autant plus pertinente que la première recherche menée par des économistes du LEST sur les hiérarchies de salaires dans les deux pays mettait au jour un résultat intéressant sur les différences sexuées : dans tous les secteurs et branches d'activité, les écarts de salaires hommes/femmes étaient plus accusés en Allemagne qu'en France. Les recherches suivantes n'ont pas repris ce constat et se sont attaché à interpréter les plus faibles écarts hiérarchiques et salariaux au sein de la seule population masculine.

Des sociologues allemands ont abordé la dimension sexuée dans leurs analyses des relations entre systèmes éducatif et systèmes d'emplois en France et en Allemagne (Haller, Müller, 1983)<sup>9</sup>. L'un d'entre eux (König, 1989) a consacré une recherche à l'étude de la mobilité professionnelle comparée des femmes en France et en Allemagne. Il conclut à une plus forte mobilité professionnelle des femmes actives allemandes sur la période 1965-70 et interprète ce constat en se référant à « l'analyse sociétale » du LEST : le rôle plus important joué en France par l'ancienneté, relativement au diplôme, pénaliserait particulièrement les femmes dont l'activité se caractérise par la discontinuité. Mais ce constat ne semble plus d'actualité : les diplômes et l'activité continue des femmes ont connu une plus forte progression en France qu'en Allemagne et le rôle du diplôme sur la mobilité professionnelle s'est renforcé par rapport à celui de l'ancienneté au cours des années 80 (Béret, Daune-Richard, Dupray, Verdier, 1997)<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Dirigé par Burkart Lutz. Ingrid Drexel, sociologue dans cet Institut et auteur de comparaisons récentes sur les techniciens en France et en Allemagne (1993) analyse de façon détaillée, le contenu et l'apport de ces recherches comparatives à la sociologie industrielle en Allemagne dans un article de l'ouvrage de Jobert, Marry, Tanguy (1995).

<sup>8</sup> Sous la direction de Marc Maurice, Jean-Jacques Silvestre et François Sellier avec la collaboration de Jean Duplex, Olivier de Fontmagne et Catherine Marry. La recherche, débutée en 1972, a donné lieu à la publication d'un rapport en 1976, de nombreux articles et d'un livre publié aux PUF en 1982 (version française).

<sup>9</sup> Fondées sur une méthodologie exclusivement quantitative (exploitation secondaire de grandes enquêtes) à la différence des sociologues du travail qui s'appuient surtout sur des monographies d'entreprises.

<sup>10</sup> De 1977 à 1993, en France, les gains supplémentaires des diplômés (par rapport aux non-diplômés) ont diminué (à expérience professionnelle et ancienneté dans la même entreprise contrôlées). Mais le rendement propre de l'ancienneté a diminué plus encore et n'est plus significatif en 1993 (p. 55). Pour les hommes, les diplômes professionnels et technique sont devenus plus rentables que les diplômes généraux; pour les femmes, ils



Par ailleurs les mécanismes de sélection/arbitrage des femmes entre l'activité et l'inactivité sont occultés dans tous ces travaux comparatifs qui ne prennent en compte que les femmes présentes sur le marché du travail et occupées à plein temps aux deux dates.

Notre interrogation critique rejoint celle formulée depuis longtemps par les féministes, des deux côtés du Rhin et ailleurs, sur l'usage du masculin comme référent universel notamment à propos des concepts de travail (Le sexe du travail, 1984), d'emploi (Maruani, Reynaud, 1993), de classe sociale (Frevert, 1991), de mobilité sociale (Vallet, 1992), ou de « biographie normale » (Sørensen, 1990, Krüger, 1992). Mais ces études, soucieuses de dévoiler l'invisibilité du travail, professionnel et domestique, des femmes et la domination masculine, ont surtout mis l'accent sur les discriminations qu'elles rencontraient sur le marché du travail du fait de leur « assignation prioritaire » à la sphère domestique et moins sur les effets de la progression de leur niveau d'études.

## **II/ Les évolutions de l'activité féminine en France et en Allemagne : les liens avec la famille mieux explorés que ceux avec l'éducation**

L'examen des statistiques portant sur l'activité féminine, en France et en Allemagne, rapportée à l'ensemble de la population de femmes en âge de travailler, relativisent l'ampleur des changements de ces trente dernières années et font ressortir les proximités entre les deux pays plutôt que les différences. Les taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans sont proches aujourd'hui de ceux du début du siècle (Marchand, Thélot, 1991) : 55% en 1911, 43% en 1954, 56% en 1990 et sur l'ensemble du siècle le modèle de la femme au foyer apparaît comme une courte parenthèse des années 50. Il en va de même en Allemagne : on dénombrait 49% de femmes actives parmi les 15-65 ans en 1925, 44% en 1950, 56% en 1990 (Frevert, 1986, Maier, 1993). Les changements et les différences entre les pays deviennent plus saillants dès lors que l'on prend en compte les formes de cette activité pendant le cycle de vie.

La progression de l'activité des femmes de 25 à 54 ans donne la mesure des transformations de l'activité des femmes. En France, ce taux d'activité était de l'ordre de 40% au début du siècle ; il dépasse 70% dans les années 90 (Marchand, Thélot, 1991). Elles occupaient hier des emplois d'aides-familiales dans l'agriculture, l'artisanat, le petit commerce ou d'ouvrières peu qualifiées de l'industrie. Elles sont aujourd'hui massivement salariées, pour l'essentiel dans le secteur tertiaire et la hiérarchie de leurs premiers emplois s'est déplacée vers le haut. Ces évolutions vont dans le même sens en Allemagne - de nombreux travaux menés dans ce pays (et notre propre recherche) en témoignent (Krüger, 1992 et 1995 ; Frévert, 1986; Maier, 1993, Sørensen, 1990, Pfau-Effinger, 1994, Müller, Steinmann, Ell, 1998...). Mais cette intégration des femmes dans le salariat qualifié a pris des formes différentes dans les deux pays. La France se caractérise par une tradition plus ancienne du travail continu et à temps plein des mères, qui s'est renforcée dans les années récentes. 30% des mères nées dans les années 1919-29 et interrogées par l'INSEE en 1989<sup>11</sup> ont toujours travaillé. Elles sont 45% dans les cohortes nées entre 1945 et 1959 (Nétumières, 1996). En Allemagne, ce taux est seulement de l'ordre de 20% pour des mères interrogées en 1990 (Maier, 1993). La proportion de femmes françaises quittant l'emploi après le premier enfant est restée constante au fil des cohortes autour de 20% (Nétumières, op. cit., p.3). Ces interruptions sont beaucoup plus fréquentes en Allemagne : elles ont concerné 60% des femmes de 22 à 60 ans interrogées en 1990 dans le

---

sont aussi rentables (du fait de la plus forte concurrence entre diplômés tertiaires et diplômés généraux).

<sup>11</sup> Dans l'enquête « Carrières », complémentaire à l'enquête Emploi de 1989.

dispositif d'enquêtes de la CEE<sup>12</sup> (Kempeneers, Lelièvre, 1993, p. 89). Leur durée a beaucoup diminué dans les générations d'après-guerre, mais les reprises se font souvent dans des emplois à temps partiel, ce qui n'est pas le cas en France où ce type d'emploi, qui connaît aussi une forte croissance depuis le début des années 70, est plus lié aux politiques de flexibilité de la main d'oeuvre (Kergoat, 1984, Coutrot, Fournier, Kieffer, Lelièvre, 1997, Maruani, 1996). Ainsi, en 1991, le taux d'emploi des mères était en France de 61% dont 44% à temps plein et 17% à temps partiel. En Allemagne il était de 48% (18% à temps plein, 35% à temps partiel)<sup>13</sup>.

Ces différences sont souvent rapportées à des politiques familiales et d'emploi qui soutiendraient mieux, en France, le travail des mères. La légitimité de l'intervention étatique dans l'éducation des enfants, notamment des tout-petits (crèches, garderies, écoles maternelles à « plein temps »..) y relève en effet d'une longue tradition (Hantrais, Le Tablier, 1996, Jenson et Sineau, 1997). C'est beaucoup moins le cas en Allemagne où ce domaine concerne en priorité la famille, c'est-à-dire les mères (ou d'autres femmes de la famille), relayées, pour une partie seulement de la journée, par des institutions privées, souvent confessionnelles. L'Etat intervient selon le principe de subsidiarité, c'est-à-dire pour pallier aux défaillances éventuelles de la famille. L'absence de préoccupations natalistes en Allemagne de l'Ouest, contrairement à la France, et le double rejet des politiques menées à l'époque nazie et dans l'ex-Allemagne de l'Est, auraient alimenté cette méfiance à l'égard de l'intervention étatique (Maier, 1993).

D'autres travaux, centrés sur un plus petit nombre de pays, accordent une attention particulière à l'histoire économique de la mise au travail des femmes liée à celle des secteurs d'activité (agriculture, industrie, services...) pour expliquer les différences d'activité et d'emploi, notamment à temps partiel (Daune-Richard, 1993, O'Reilly, 1995, Pfau-Effinger, 1994). Nous nous proposons de poursuivre cette piste, pour l'Allemagne et la France, en mettant l'accent sur une dimension peu explorée, celle de l'éducation, saisie à la fois à travers ses caractéristiques institutionnelles et son usage par les intéressé(e)s. L'évidence (ou la contrainte) plus grande du travail des mères en France, transmise au fil des générations, aurait conduit les jeunes françaises à investir plus tôt et plus massivement les formations rentables sur le marché du travail. Ces pratiques auraient été favorisées par certaines caractéristiques du système éducatif, notamment par la place plus centrale qu'il accorde aux enseignements généraux. Si cette hypothèse est juste, on devrait observer, en France, des gains éducatifs des filles plus importants qu'en Allemagne et une plus grande diversification de leurs orientations selon les domaines d'études. En retour, ces gains plus importants renforceraient l'inclination des diplômées françaises à se maintenir sur le marché du travail, lorsqu'elles deviennent mères.

Les résultats de notre comparaison des évolutions de l'éducation, de l'activité et du chômage des femmes dans les deux pays semblent valider cette intuition.

---

<sup>12</sup> Enquêtes d'Eurobaromètre conduites au printemps et à l'automne depuis 1973. L'enquête citée est celle d'octobre 1990 et a porté sur 12 pays.

<sup>13</sup> Il s'agit des mères de 29 à 39 ans (Source : Bulletin sur les femmes et l'emploi dans l'Union européenne, n°6, avril 1995).

**Tableau 1: Niveau d'éducation générale et technique le plus élevé selon la cohorte et le sexe en France et en Allemagne (%)**

**a) France**

Cohorte	1917-26		1927-36		1937-41		1942-46		1947-56		1957-61		1962-66	
	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.
Aucun diplôme (1a)	36,5	30,6	34,5	31,1	25,9	21,9	20,2	18,4	16,8	16,5	19,9	20,7	20,0	22,2
CEP (1b)	40,2	38,7	37,4	28,9	33,2	23,6	29,2	21,0	19,9	13,6	6,4	5,2	2,8	2,2
CAP (1c)	5,7	11,3	9,9	20,1	14,0	27,7	16,6	30,8	17,1	28,6	14,5	27,0	16,4	27,0
BEPC (2b)	8,7	5,8	7,7	5,0	8,6	5,1	10,6	7,1	9,8	7,9	10,2	7,3	9,0	6,7
BEP (2a)	2,3	2,3	3,0	2,9	4,2	4,3	5,7	4,2	7,5	5,7	13,4	11,7	15,6	14,3
Bac général (2c.2)	2,8	3,0	2,9	2,2	4,6	3,1	5,0	3,3	5,5	4,1	6,6	4,3	6,6	3,5
Bac technique (2c.1)	1,9	2,8	2,6	3,2	4,2	4,9	5,5	6,0	7,5	7,2	10,4	7,4	10,9	7,7
Bac +2 (3a)	0,9	1,2	1,4	1,7	2,5	3,0	3,7	3,7	8,3	6,6	10,9	7,7	12,4	9,7
> Bac+2 (3b)	1,1	4,5	1,4	4,9	2,9	6,5	3,5	5,7	7,5	9,9	7,7	8,9	6,5	6,3
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N (en milliers)	9281	8557	10185	9854	4436	4234	4917	4717	11700	11383	5939	5586	5579	5279

**b) Allemagne**

Cohorte	1917-26		1927-36		1937-41		1942-46		1947-56		1957-61		1962-66	
	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.
Sans diplôme (1a)	9,5	4,7	12	5,3	11,3	5,4	8,2	4	1	0,8	1,3	1,5	1,6	1,2
Hauptschulabschluss HS (1b)	43,4	17,4	40	15,1	24,7	10,5	15,6	6,6	15,4	6,3	11,6	6	9,6	6,3
HS + diplôme professionnel (1c)	26,9	51,7	29,3	54,8	39,4	55,9	45,4	59,8	42,1	49,3	31,8	43,1	26,9	42,7
Mittlere Reife MR (2b)	5,6	1,6	4,7	0,9	5,2	0,8	6,3	1,3	2,8	0,7	2,9	0,9	2,8	1,3
MR + diplôme professionnel (2a)	10,8	14,4	10,5	14,8	15,1	16,9	18,9	19	23,5	17,6	30,7	21,5	35,8	25,4
Abitur/ Fachhochschulreife (2c.2)	1,7	1,7	1,1	0,7	1,1	0,9	1,2	1	0,7	0,8	1,5	1,6	2,2	3
Abi.+ diplôme professionnel (2c.1)	0,5	1,7	0,4	1	0,4	0,8	0,5	0,7	3,5	4,9	7,7	7,6	12,7	9
Fachhochschule (3a)	0	2,4	0	2,7	0,1	3,3	0,1	3,2	2,8	7,5	3,8	7,1	3,3	5,1
Université (3b)	1,6	4,5	1,7	4,6	2,8	5,7	3,8	4,3	8,3	12,2	8,7	10,8	5,1	6
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N (en milliers)	36946	29494	36095	40024	22009	23560	15965	15563	21898	22592	12297	12596	12813	12457

Sources Cohortes nées avant 1947 dans l'Enquête Emploi et le Mikrozensus Zusatzerhebung de 1971  
Cohortes nées en 1947 et après dans l'Enquête Emploi de 1991 et le Substichprobe (70%) au Mikrozensus de 1991

### III/ Les évolutions de l'éducation en France et en Allemagne

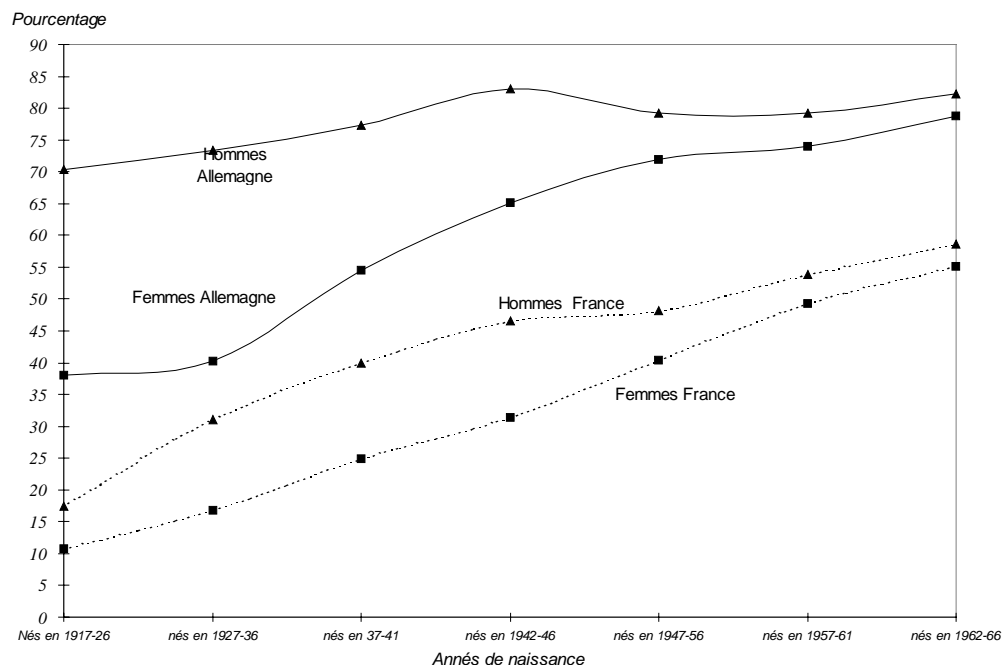
L'amélioration du niveau d'éducation, générale et professionnelle, tout au long du siècle est un mouvement commun aux deux pays et aux deux sexes : une première progression concerne les cohortes nées au milieu des années 20 pour les premiers niveaux de diplômes. Stoppée pendant la guerre, en particulier pour les hommes, elle reprend régulièrement ensuite pour les niveaux moyens et supérieurs, généraux et techniques (tableau 1).

Au-delà de ces grands traits communs et en dépit d'une tendance marquée à l'atténuation des écarts entre les pays et entre les sexes, des différences fortes perdurent :

- La part de la population française qui ne déclare aucun diplôme professionnel ou général est toujours plus élevée en France qu'en Allemagne, y compris chez les plus jeunes : 23% des hommes comme des femmes françaises nés entre 1962 et 1966, 7,5% des allemands, 10,2% des allemandes des mêmes cohortes. La suppression progressive du Certificat d'Etudes Primaires en France après la guerre explique sans doute une partie de cet écart dans ces générations et celles des années 50.

- Les titulaires de diplômes professionnels et techniques (hors université) demeurent beaucoup plus nombreux en Allemagne, même si les écarts entre les deux pays et entre les sexes se sont beaucoup réduits : dans toutes les générations, les femmes allemandes dépassent les hommes français (Graphique 1).

**Graphique 1: Evolution de la part des diplômés de l'enseignement technique et professionnel selon le sexe. France-Allemagne.**



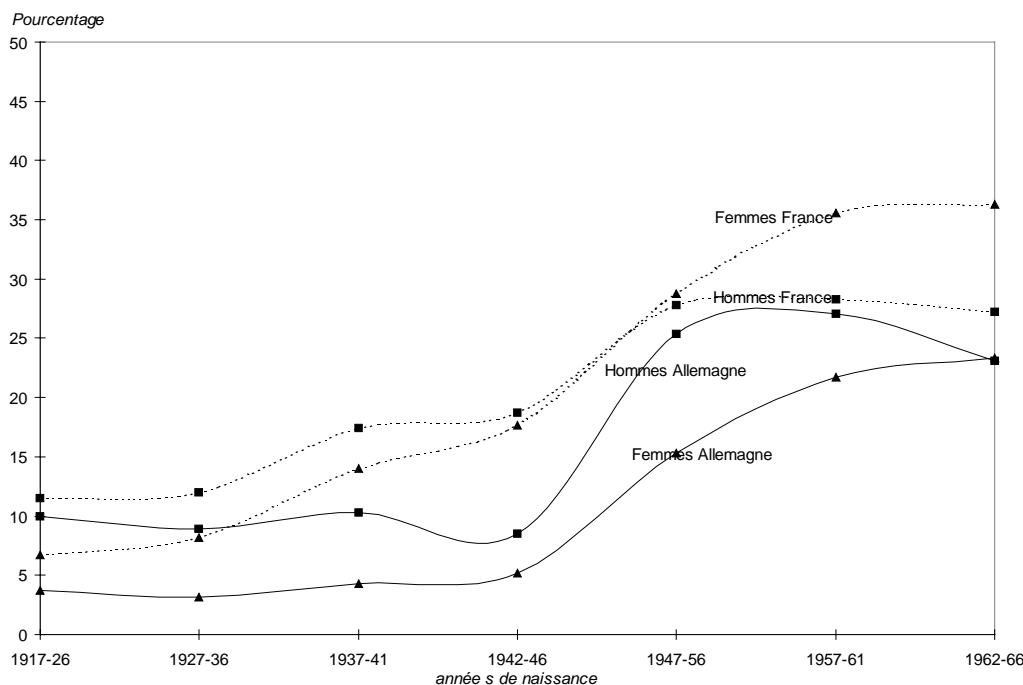
Sources: France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

Champ: population des diplômés de l'enseignement professionnel (CAP, BEP en France, brevet dual en Allemagne) et technique (BTS et DUT en France, diplômés d'écoles techniques supérieures en Allemagne)

La mesure de l'éducation en termes de diplôme et non de niveau (filière suivie sans obtention d'un diplôme) tend sans doute à minorer la formation des actifs français, masculins et féminins, notamment celle acquise par les générations d'avant guerre dans des apprentissages ou des formations « sur le tas » non sanctionnées par des diplômes. Elle révèle, toutefois, l'institutionnalisation plus précoce en Allemagne (dès les années 20 dans l'industrie) de la formation professionnelle, au sein du « système dual » (alternance école/entreprise). Celle-ci s'est opérée en France sous la forme scolaire. Les Collèges d'Enseignement Technique ou CET délivrant des CAP ont été institués à la veille de la seconde guerre mondiale, en 1939, mais leur expansion date des années 50.

- Si les français sont plus nombreux à ne posséder aucun diplôme, hommes et femmes sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (graphique 2). L'Allemagne a en effet connu un développement plus tardif et toujours moins marqué, pour les deux sexes, de la filière conduisant à l'Abitur (baccalauréat) et aux études universitaires. La part des titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat commence à croître à partir des générations d'hommes et de femmes nées dans les années 1927-36 en France, avec une accélération dans les générations d'après-guerre. Le décollage n'est amorcé qu'à partir de ces dernières en Allemagne. Ce retard de l'Allemagne en matière d'enseignement supérieur, révélé par des rapports de l'OCDE du début des années 60, a été au centre des premiers débats de la sociologie de l'éducation en Allemagne (Krais, 1995). Ralf Dahrendorf (1965) dénonce cette situation « catastrophique » (*Bildungskatastrophe*)<sup>14</sup> dans une série d'articles publiés dans le journal « Die Zeit » (1965). Il l'interprète comme un « retard de modernité » de l'Allemagne fédérale, reflet d'une société plus inégalitaire<sup>15</sup>.

**Graphique 2: Evolution de la part des diplômés du bac et plus selon le sexe. France-Allemagne.**



Sources: France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

<sup>14</sup> Terme repris à Georg Picht auteur d'un essai critique l'année d'avant (1964).

<sup>15</sup> A la différence des auteurs des rapports de l'OCDE et de Picht qui mettaient l'accent sur les risques que ce retard pouvait impliquer dans le développement économique de l'Allemagne.

La capacité du système dual à absorber une grande part de la demande d'éducation, notamment dans le domaine des formations tertiaires et la réussite économique de l'Allemagne ont permis au système d'évoluer sans réformes et bouleversements aussi sensibles qu'en France et à maintenir sa place centrale dans la socialisation professionnelle des jeunes allemands. Au début des années 90, ce système continuait à accueillir les deux-tiers d'une génération<sup>16</sup>. L'orientation précoce (à 10 ans) au sein des trois filières de l'enseignement général, critiquée pour son caractère socialement sélectif, a pu ainsi être maintenue mais avec une forte diminution des orientations vers la Hauptschule qui tend à devenir une filière de relégation (Müller, Steinmann, Ell, 1998) au bénéfice de celle de l'école moyenne ou *Realschule* et du lycée (*Gymnasium*). Cette voie qui ouvre sur l'université et sur les professions académiques a mieux préservé qu'en France, son caractère prestigieux et élitiste (Marry, 1995).

La prééminence relative des diplômés du supérieur en France, est moins soulignée pour les formations techniques : elle est manifeste pour les deux sexes, mais reflète des logiques différentes. La France a créé tout au long de ce siècle, un dispositif de formation professionnelle scolaire organisée selon une logique d'un filière hiérarchisée de diplômes étroitement dépendante du niveau atteint dans l'enseignement général, tandis que l'Allemagne a maintenu un système de formation fondé sur une logique de métier, ne cherchant ni articulation structurelle entre niveau d'enseignement général et système dual ni différenciation institutionnelle interne à ce système (Verdier, Möbus , 1997).

*Encadré : grandes caractéristiques des systèmes éducatifs des deux pays*

*Allemagne : on observe une remarquable stabilité dans le temps des institutions scolaires. Les réformes organiques ont concerné les contenus tout en préservant les structures. L'organisation du système éducatif est qualifiée par les chercheurs allemands de 'multicentrale' c'est-à-dire caractérisée par une forte centralisation à deux niveaux : Etat fédéral/Land. Trois filières fortement hiérarchisées coexistent dans le secondaire : Hauptschule (primaire supérieur), Realschule (moyenne), Gymnasium (lycée, classes 5 à 13). Mais on observe une tendance à l'unification des contenus même si leur pouvoir de sélectivité sociale demeure élevé. L'école unifiée (Gesamtschule) n'est implantée que dans quelques Länder de l'Ouest. Le système de formation professionnelle est fortement articulé au marché du travail. Deux systèmes coexistent dans ce domaine mais ils sont de poids très inégal: la formation scolaire à temps plein (Berufsfachschule) est limitée quantitativement, tandis que le système dual, unifié dans sa structure, ses contenus et ses diplômes, forme la majorité des jeunes allemands. Il n'est pas articulé à un niveau d'enseignement général, seule la possession au moins du Hauptschulabschluss est requise.*

*France, Les réformes structurelles y sont fréquentes. Le système éducatif est fortement centralisé et unifié et demeure très autonome par rapport au marché du travail. Le collège est unifié dans sa structure, de la 6ème à la -3ème mais des différenciations internes sont mises en place (jeu des options, voie technologique en 4ème et 3ème). Le second cycle comprend les classes de 2de aux classes terminales : général et technologique long, professionnel long en alternance et technologique court. La formation professionnelle scolaire domine malgré les mesures prises depuis le début des années 70 pour développer l'alternance. Les diplômes techniques et professionnelles sont nationalement définis, structurés en niveaux parallèles et hiérarchisés, articulés à un niveau d'enseignement général ou technique. Une filière technologique, du BEP au BTS est mise progressivement en place. Chaque niveau de diplôme correspondant à un niveau hiérarchique de qualification.*

Cette histoire éclaire les différences que l'on peut noter dans l'ampleur et la forme des avancées éducatives des filles dans les deux pays.

---

<sup>16</sup> Des craintes se font jour, aujourd'hui, sur l'avenir de ce système, qui serait menacé à la fois par une pression plus forte pour l'accès aux études supérieures et par une diminution des places d'apprentissage les plus attractives offertes par les grandes entreprises (Tessaring, 1993 et 1995).

### *Des inégalités sexuées d'éducation plus marquées en Allemagne*

Les inégalités sexuées tendent à se réduire fortement au sein des systèmes éducatifs des deux pays et même à s'inverser sur la période, tant pour ce qui concerne l'enseignement général que l'enseignement technique et professionnel. Mais le système allemand, plus inégalitaire à l'encontre des filles en début de période, le reste dans les années récentes, tandis que les françaises ont renversé la situation à leur profit pour tous les diplômés<sup>17</sup>.

En Allemagne l'amélioration des niveaux d'éducation des filles est particulièrement forte dans le domaine des formations professionnelles et techniques : elles ont rattrapé les hommes aux niveaux de base (apprentissage) même si elles demeurent sous-représentées dans les formations duales les mieux reconnues sur le marché du travail, et sur-représentées dans les formations scolaires à plein temps, plus dépendantes des politiques d'éducation des Länder (Krüger, 1990). Leurs conquêtes des formations techniques supérieures, celles dispensées dans les *Fachhochschulen*, s'avèrent plus limitées : celles qui avaient 25 à 29 ans en 1991 sont toujours près de deux fois moins nombreuses que les garçons (5,1% versus 9,7%) à être passées par ces écoles.

En France, les avancées féminines sont un peu moins vives dans les enseignements professionnels de niveau CAP, plus en revanche pour tous les autres, notamment dans les filières « courtes », mais sélectives et valorisées conduisant, deux ans après le Bac, à un diplôme de technicien supérieur (BTS et DUT). Ces diplômes se sont surtout développés depuis la fin des années 60 et les filles en ont bénéficié, plus encore que les garçons (12,4% des premières, parmi les plus jeunes, l'ont atteint ou dépassé pour 9,7% des garçons).

Cette percée des femmes françaises est encore plus notable dans l'enseignement supérieur. Elles ont eu accès à l'université plus tôt que les allemandes<sup>18</sup> et leur part s'y est accru plus vite. Elles sont toujours minoritaires dans les filières les plus sélectives, celles des « grandes écoles » et des formations doctorales mais là aussi leur entrée a été plus précoce et plus affirmée qu'en Allemagne (Marry, 1992, Wetterer, 1992). Dans les cohortes les plus jeunes (nées en 1962-66), elles sont plus nombreuses que les hommes à avoir atteint un niveau égal ou supérieur au Bac (36,4% pour 23,3%). Les jeunes allemandes de ces générations n'ont pas (encore...) rattrapé les garçons : 23,3% d'entre elles sont titulaires de l'*Abitur* ou d'un diplôme universitaire, 27% d'entre eux.

Cet essor s'accompagne d'un maintien de leur sous-représentation dans le domaine des sciences « dures » et plus encore dans celui des techniques industrielles. Dans la population des diplômés de l'enseignement supérieur (université, écoles d'ingénieurs, *Fachhochschulen* et BTS-DUT), elle est plus marquée encore en Allemagne, mais tend à diminuer chez les plus jeunes, alors qu'elle se maintient en France. Au fil des générations de l'après-guerre, le poids de ces disciplines s'est un peu accru dans les deux pays et pour les deux sexes : plus vite en Allemagne qu'en France et, dans chacun des pays, pour les hommes que pour les femmes (tableau 2).

---

<sup>17</sup> Des calculs de odds ratios (rapports de chances relatives) qui permettent de contrôler les évolutions des effectifs des différents niveaux de diplôme (les marges des tableaux), confirment ce constat.

<sup>18</sup> Dans le dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle, dans les premières années du 20<sup>ème</sup> en Allemagne (cf. Wetterer, 1992).

**Tableau 2: Domaine des études supérieures (toutes filières) selon le sexe et l'âge en 1991.****a) France**

Domaine d'études	25-29 ans (nés en 1962-66)		30-34 ans (nés en 1957-61)		35-44 ans (nés en 1947-56)		45-54 ans (nés en 1937-46)	
	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.
<i>Sciences et techniques :</i>	<b>36,4</b>	<b>54,5</b>	<b>41,5</b>	<b>57,5</b>	<b>38,2</b>	<b>55,0</b>	<b>37,9</b>	<b>56,6</b>
Sciences de la nature	13,7	44,3	14,6	41,1	11,2	37,4	16,8	41,6
sciences de la vie	22,8	10,2	26,9	16,4	27	17,6	21,1	14,9
<i>Sciences sociales et humaines</i>	<b>63,56</b>	<b>45,5</b>	<b>59</b>	<b>42,5</b>	<b>61,8</b>	<b>45,0</b>	<b>62,4</b>	<b>43,4</b>
Economie, gestion, droit	42,7	37,9	32,4	32,1	23,7	31,06	18	22,9
autres	20,9	7,6	26,6	10,4	38,1	13,90	44,4	20,5
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100
N	804	670	783	676	1249	1259	583	785

**b) Allemagne**

Domaine d'études	25-29 ans (nés en 1962-66)		30-34 ans (nés en 1957-61)		35-44 ans (nés en 1947-56)		45-54 ans (nés en 1937-46)	
	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.
<i>Sciences et techniques :</i>	<b>33.0</b>	<b>59.8</b>	<b>24.9</b>	<b>54.7</b>	<b>21.6</b>	<b>46.7</b>	<b>22.3</b>	<b>52.1</b>
dont Sciences de la nature	15.7	48.8	9.8	41.5	8.6	35.2	7.9	41.6
sciences de la vie	17.3	11.0	15.1	13.2	13.0	11.6	14.4	10.5
<i>Lettres et sciences sociales</i>	<b>67.0</b>	<b>40.2</b>	<b>75.1</b>	<b>45.3</b>	<b>78.4</b>	<b>53.3</b>	<b>77.7</b>	<b>47.9</b>
dont Economie, gestion, droit	26.7	30.1	19.4	27.4	11.9	28.0	10.0	25.1
Lettres, langues...	40.3	10.1	55.7	17.9	66.5	25.3	67.7	22.8
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100
(N)	988	1275	1447	2123	2267	4170	1282	3608

Sources: Enquête Emploi de 1991 pour la France, Mikrozensus de 1991 pour l'Allemagne.

Champ: diplômés universitaires, de grandes écoles et du technique supérieur en France; diplômés universitaires et des écoles techniques supérieures en Allemagne (Fachhochschulen)

Cette ségrégation sexuée des domaines d'études, au moins dans le supérieur, s'est toutefois atténuée à travers un déplacement, au fil des générations, des orientations des filles « non scientifiques » des spécialités littéraires vers celles du droit, de l'économie, du commerce. Ce mouvement a été plus important en France qu'en Allemagne. En France, en 1991, 62% des diplômées du supérieur de 45-54 ans avaient suivi des études en lettres et sciences sociales dont 44% en lettres, langues, pédagogie... et 18% en économie, droit, commerce.... ; parmi les 25-29 ans elles étaient toujours 63% mais la part des littéraires et des économistes ou juristes s'étaient inversées : 21% et 43%. En Allemagne, la prééminence de la voie « non scientifique » s'est atténuée des plus âgées (78%) aux plus jeunes (67%) mais elle reste plus marquée qu'en France et surtout beaucoup plus concentrée sur les filières traditionnelles des lettres et des formations conduisant à l'enseignement primaire et secondaire (pédagogie) : la part de l'économie et du droit n'a progressé que de 10% à 27% des générations nées de 1937-46 à celles nées dans les années 60.

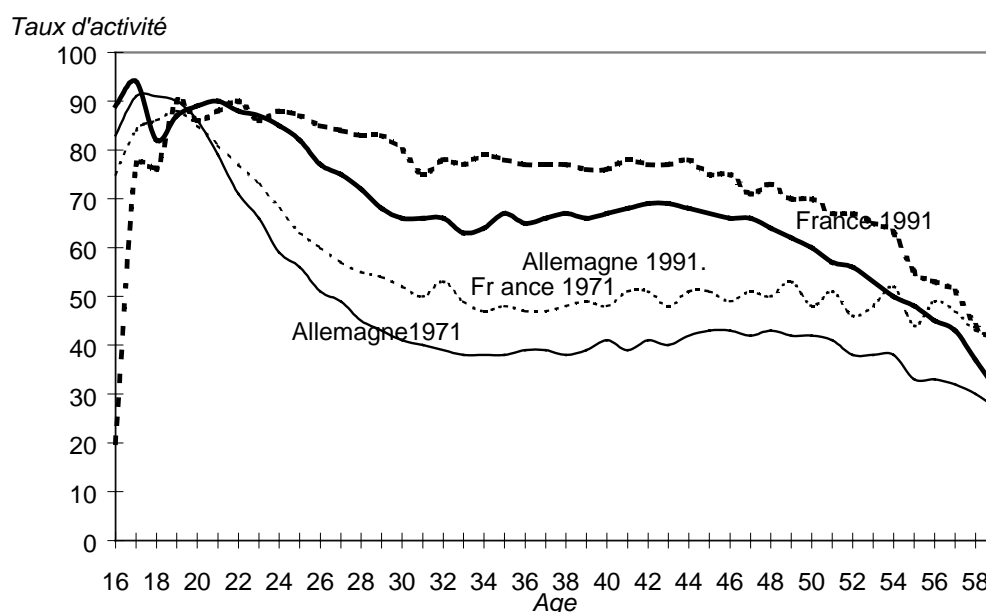
En termes de niveau comme de diversification des domaines d'études, les avancées des filles semblent ainsi plus marquées en France. Elles vont de pair avec une présence plus ancienne et toujours plus importante des mères sur le marché du travail.



### *Les évolutions de la place des femmes sur le marché du travail*

Dans les deux pays, l'activité féminine a progressé de 1971 à 1991. Les courbes en fonction de l'âge se sont déplacées vers le haut mais l'écart en faveur de la France s'est maintenu (graphique 3). Les résultats qui suivent permettent de constater que la plus forte présence des mères françaises sur le marché du travail dans les années 90 s'inscrit dans une tendance lourde et ancienne que la progression du chômage n'a pas profondément modifié.

**Graphique 3: Taux d'activité des femmes par âge en 1971 et 1991. France-Allemagne.**



Sources: France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

### *Des mères plus actives en France*

Vivre seule rime avec l'activité à tous les âges et à toutes les générations : en 1971 comme en 1991 les femmes de 25 à 54 ans célibataires étaient actives à plus de 80%. L'activité est aussi la règle parmi les divorcées ou veuves, mais un peu moins en Allemagne qu'en France. L'inactivité des femmes mariées, prédominante en 1971, a fortement diminué en 1991 à tous les âges dans les deux pays, mais plus encore en France qu'en Allemagne, comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 3: Taux d'inactivité des femmes mariées**

	France		Allemagne	
	1971	1991	1971	1991
25-29 ans	49,3	23,1	59,6	39,4
30-34 ans	55,4	27,5	66,7	43,5
35-44 ans	56,2	26,6	66,6	38,2
45-54 ans	49,8	32,9	58,7	44,3

Ainsi, en 1991, la figure dominante de la femme active en France est celle de la femme mariée et mère (51,6% des actives), en Allemagne celle de la femme, célibataire ou mariée, sans enfant (55,2) (Tableau 4)

**Tableau 4: Situation familiale des femmes actives (en emploi et chômeuses) âgées de 25 à 44 ans en France et en Allemagne en 1991**

	France	Allemagne
Célibataires	26,6	28,0
Mariées sans enfant	11,9	27,2
Mariées avec enfant(s)	51,6	35,6
Veuves, divorcées	9,8	9,2
Ensemble %	100%	100%
N	18323	35716

Les modèles Logit (1 et 2) permettent de départager les effets du mariage, des maternités et des diplômes sur l'activité des femmes dans les deux pays et leurs évolutions de 1971 à 1991.

**Logit 1: Déterminants de l'inactivité des femmes en France et en Allemagne en 1971 (modèle logit binomial: Inactivité vs. Activité (emploi occupé + chômage))**

	France			Allemagne			France et Allemagne (réf. France)
	Inactivité			Inactivité			Inactivité
		P	effet marginal	P	effet marginal	écarts signif. All/Fr	
Référence	-1,74 ***	14,92		-1,25 ***	22,34		+++
<b>Niveau de diplôme (référence 1ab pas de diplôme)</b>							
1c (primaire + tech CAP)	-,77 ***	7,54	-7,38	-,21 ***	18,89	-3,45	+++
2b (dip. école moyenne)	-,85 ***	6,98	-7,94	-,45 ***	15,51	-6,83	+++
2a (dip. école moy. + dip. tech.)	-1,32 ***	4,46	-10,46	-,34 ***	16,97	-5,37	+++
2c (Baccalauréat, Abitur)	-1,55 ***	3,60	-11,32	,01	22,50	0,16	+++
3ab (Supérieur)	-1,45 ***	3,97	-10,95	-,93 ***	10,19	-12,15	++
<b>Statut matrimonial (référence vit seule)</b>							
Marié	1,33 ***	39,96	25,04	1,85 ***	64,70	42,36	+++
<b>Age dernier enfant (référence sans enfant)</b>							
<6 ans	1,93 ***	54,71	39,79	2,65 ***	80,33	57,99	+++
6-15 ans	1,25 ***	37,85	22,94	1,71 ***	61,47	39,13	+
Likelihood Ratio Chi Square (df)	44,18 (27)			136,0 (27)			
N	6339			16965			

\* p<= .05; \*\* p<= .01; \*\*\* p<= .001 + p<= .05; ++ p<= .01; +++ p<= .001

Sources: France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

Champ: population des jeune femmes ayant fini leurs études depuis 5 à 10 ans

**Logit 2: Déterminants de l'inactivité des femmes en France et en Allemagne en 1991**  
(modèle logit binomial: Inactivité versus activité (emploi occupé + chômage))

	France			Allemagne			France et Allemagne (réf. France)
	Inactivité	P	effet marginal	Inactivité	P	effet marginal	Inactivité Ecart signif. All/Fr
Référence	-2,28 ***	9,26		-1,44 ***	19,14		+++
Niveau de diplôme (référence 1ab pas de diplôme)							
1c (primaire + tech CAP)	-,92 ***	3,91	-5,36	-,74 ***	10,17	-8,97	
2b (dip. école moyenne )	-,86 ***	4,15	-5,11	-,28 ***	15,14	-4,00	++
2a (dip. école moy. + dip. tech.)	-1,53 ***	2,16	-7,10	-1,04 ***	7,72	-11,42	++
2c (Baccalauréat, Abitur)	-1,79 ***	1,68	-7,58	-,56 ***	11,90	-7,24	+++
3a (Supérieur tech. court FHS)	-1,74 ***	1,76	-7,50	-1,01 ***	7,91	-11,23	+++
3ab (Supérieur long)	-1,74 ***	1,77	-7,49	-1,27 ***	6,25	-12,89	+
Statut matrimonial (référence vit seule seul)							
Marié	,76 ***	17,92	8,65	,83 ***	35,19	16,05	
Age dernier enfant (référence sans enfant)							
<6 ans	1,75 ***	36,96	27,70	2,75 ***	78,69	59,55	+++
6-15 ans	,62 **	15,96	6,70	1,68 ***	55,94	36,80	+++
Likelihood Ratio Chi Square (df)	51,47 (32)			136,0 (32)			
N	6339			16965			

\* p<= .05; \*\* p<= .01; \*\*\* p<= .001 + p<= .05; ++ p<= .01; +++ p<= .001

Sources: France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

Champ : population des jeunes femmes ayant fini leurs études depuis 5 à 10 ans

L'effet propre du mariage, à âge des enfants et niveau de diplôme contrôlés, a diminué dans les deux pays, plus fortement encore en Allemagne qu'en France, et l'on n'observe plus, en 1991, de différences significatives entre les deux pays dans le modèle qui permet de mesurer l'effet propre du contexte national<sup>19</sup>. Il n'en va pas de même de celui des enfants. Certes, en France, être mère d'un enfant petit entrave toujours fortement l'activité des femmes : à diplôme « égal », cette situation accroissait de 40 points, en 1971, de 37 points en 1991, la probabilité d'inactivité des mères dont le dernier enfant a moins de 6 ans par rapport à celle des femmes qui vivent seules, sans enfant et qui n'ont aucun diplôme (situation de référence)<sup>20</sup>. Mais ce frein est encore plus fort en Allemagne : la probabilité d'inactivité est accrue de 58 points en 1971, de 59 en 1991. Il est moindre pour les mères dont le dernier enfant est plus grand (6-15 ans) (39 points en 1971, 37 en 1991) mais plus prononcé qu'en France (23 points en 1971, 16 en 1991).

<sup>19</sup> Dernière colonne des Logit (indications des différences France/Allemagne par des signes + ou -).

<sup>20</sup> Il s'agit de l'effet marginal dans les Logit 1 et 2.

### *Une sélectivité plus forte du diplôme sur l'activité des femmes allemandes*

Dans les deux pays, en 1971 comme vingt ans après, l'activité des femmes est d'autant plus élevée qu'elles sont plus diplômées : des écarts de l'ordre de 30 points séparent les taux d'activité des diplômées du supérieur des femmes qui n'ont pas dépassé la scolarité obligatoire. Mais aux deux dates, les taux d'activité des françaises sont plus élevés à tous les niveaux de diplômes et à tous les âges.<sup>21</sup> Au cours des deux dernières décennies, la progression de l'activité a concerné toutes les femmes, mais plus particulièrement celles qui n'avaient pas atteint le niveau du baccalauréat. Cette entrée croissante des femmes moins diplômées sur le marché du travail est encore plus manifeste en France<sup>22</sup>.

En 1971, les écarts d'activité de l'ensemble des femmes françaises et allemandes de 25 à 54 ans (tableau 5) étaient les plus accusés parmi les bachelières - 40% d'entre elles en Allemagne, 65% en France étaient actives à cette date - et moindres pour les diplômées du supérieur, qui valorisent depuis longtemps leurs diplômes sur le marché du travail... quand elles n'interrompaient pas leurs études pour se marier et avoir des enfants. Entre 30 et 54 ans, leurs taux d'activité varient entre un minimum de 65% (allemandes de 35-44 ans) et un maximum de 78% (françaises de 30-34 ans). En 1991, les écarts se sont réduits pour les bachelières et se sont maintenus à un niveau élevé pour les diplômées de l'enseignement professionnel (CAP et BEP en France, diplôme dual en Allemagne) ainsi que pour celles qui avaient un diplôme secondaire de niveau moyen (Brevet des collèges en France, de la *Realschule* ou *Mittlere Reife* en Allemagne). Entre 35 et 44 ans, les taux d'activité des françaises titulaires d'un CAP ou d'un BEP dépassent de 14 points ceux des allemandes diplômées du système dual ou d'écoles professionnelles à temps plein : 58% contre 43% en 1971, 68% contre 82% en 1991.

Cette plus grande sélectivité par le diplôme sur l'activité des femmes allemandes, est confirmée par les modèles Logit contrôlant la situation familiale. Dans les deux pays, pour les jeunes femmes mariées et mères ayant achevé leurs études depuis 5 à 10 ans, le fait de posséder un diplôme, professionnel ou du supérieur, diminue fortement leur probabilité d'être inactives (par rapport aux célibataires qui n'ont aucun diplôme) (Logit 2). Cette diminution est plus forte en Allemagne (de l'ordre de 11 points contre 7 en France) : Posséder un diplôme est ainsi une condition encore plus nécessaire en Allemagne qu'en France, au début des années 90, pour qu'une épouse ou une mère se présente sur le marché du travail.

Mais c'est pour les diplômées du supérieur, technique et universitaire, que les écarts d'activité en faveur de la France sont les plus significatifs.

Le surcroît d'activité des mères françaises renvoie ainsi à un double mouvement : celui d'une tendance plus forte à se présenter et à se maintenir sur le marché du travail, même lorsque leurs atouts scolaires sont relativement faibles ; celui d'une valorisation plus systématique de la part des mieux dotées : celles qui, plus nombreuses qu'en Allemagne, ont atteint ou dépassé le niveau du bac.

L'analyse du chômage tempère ce jugement sans le remettre complètement en cause.

---

<sup>21</sup> A l'exception des diplômées du supérieur les plus jeunes (25-29 ans) et les plus âgées (45-54 ans) en 1971.

<sup>22</sup> L'insertion professionnelle des jeunes femmes s'est fortement dégradée au cours des années 80 - elles sont plus souvent au chômage ou sur des emplois précaires à temps partiel - mais cette conjoncture n'a pas infléchi la progression de leur activité. L'inactivité, dans les années qui suivent la sortie des études, tend à se concentrer sur la population la plus démunie d'atouts scolaires et sociaux (étrangères sans aucun diplôme dont la mère n'a jamais travaillé)<sup>22</sup> (Marry, Fournier-Mearlli, Kieffer, 1995).

**Tableau 5: Evolution du taux d'activité des femmes selon leur niveau de diplôme en France et en Allemagne. 1971-1991**

1971	25-29 ans		30-34 ans		35-44 ans		45-54 ans	
	France	Allem.	France	Allem.	France	Allem.	France	Allem.
Sans diplôme, CEP ou Hauptschulab.(1a/b)	44,8	37,3	40,1	33,6	44,3	36,8	47,1	36,8
BEPC ou Mittlere Reife (2b)	62,1	55,9	59,6	44,5	57,1	38,6	54,0	44,8
Diplôme professionnel < bac (1c/2a)	66,4	50,0	58,5	44,5	58,0	42,7	61,5	46,8
Bac ou Abitur (2c)	82,5	57,5	72,6	44,0	64,9	38,0	64,1	40,3
Supérieur (3a/b)	84,2	88,6	78,4	75,9	70,9	64,6	69,9	74,1
Ensemble								
1991	25-29 ans		30-34 ans		35-44 ans		45-54 ans	
	France	Allem.	France	Allem.	France	Allem.	France	Allem.
Niveau sans diplôme ou CEP ou Hauptschulab.(1a/b)	66,9	55,4	63,4	52,2	66,6	57,1	62,9	49,7
BEPC ou Mittlere Reife (2b)	82,7	63,7	76,8	59,2	78,0	60,9	73,8	52,7
Diplôme professionnel < bac (1c/2a)	85,1	75,2	80,2	64,1	81,6	68,2	73,2	63,3
Bac ou Abitur (2c)	93,7	81,1	83,7	69,4	83,6	69,8	77,7	63,1
Supérieur (3a/b)	96,0	87,7	88,5	78,7	88,1	87,7	83,6	78,3

***Les actives françaises: un surcroît de chômeuses? Chômage, diplôme et famille en France et en Allemagne en 1991***

Nous nous sommes demandées, au début de cet article, si la plus forte progression, en France de l'activité des mères avait surtout alimenté le chômage. La réponse est nuancée. Certes, de 1971 à 1991, le chômage s'est accru plus vivement en France qu'en Allemagne, pour les hommes et pour les femmes et les jeunes sont les plus affectés. Dans les deux pays, les femmes sont plus souvent en chômage que les hommes et les différences sont plus marquées en France. Mais si la part des actives occupant un emploi est supérieure de 10 points en Allemagne parmi les célibataires, elle est toujours supérieure en France chez les mères de famille. En 1991, les écarts entre les deux pays sont les plus forts (17 à 24 points) pour celles qui avaient un seul enfant (Tableau 6)<sup>23</sup>.

Dans les deux pays et pour les deux sexes, les risques de chômage diminuent lorsque le niveau de diplôme s'élève. Mais le jeu différent de la famille (conjoint et enfants) sur cette relation, pour les hommes et pour les femmes, nuance les constats le plus souvent énoncés dans les travaux comparatifs sur la France et l'Allemagne

La meilleure reconnaissance professionnelle, en Allemagne, des diplômes professionnels d'ouvriers et d'employés qualifiés, bien établie pour les hommes dans les années 70, est toujours vérifiée pour ceux ses années 90. Notre recherche montre que ce constat peut être étendu aux femmes. A situation familiale contrôlée, en 1971 comme en 1991, ces diplômes assurent une meilleure protection contre le chômage que ceux de type CAP ou BEP en France (Logit 3 et 4).

<sup>23</sup> De quels emplois s'agit t il? Sans nous étendre ici sur cette question, développée dans un autre article des auteurs notons qu'au delà d'un mouvement commun d'élévation des qualifications et de réduction des écarts entre les sexes et entre les deux pays, les femmes françaises, en 1971 comme en 1991, sont plus souvent occupées dans des emplois moyens et supérieurs que les femmes allemandes et un peu moins souvent ouvrières, qualifiées mais aussi non qualifiées. Le poids, plus important, en France de ce type d'emplois pour les hommes, souligné dans les travaux du Lest, est vérifié aussi ici pour les femmes et a sans doute soutenu l'inclination des diplômées à valoriser leurs diplômes dans des professions qualifiées, d'expertise toutefois plus que d'autorité.

**Tableau 6: Taux d'emploi des femmes mariées en 1991 (en %) selon le nombre d'enfants de moins 15 ans.**

Age en 1991	France					Allemagne				
	Sans enfant	1	2 ou +	Total %	N	Sans enfant	1	2 ou +	Total %	N
25-29 ans	81,3	74,1	48,0	65,9	1828	91,0	50,6	30,0	56,9	4503
30-34 ans	79,8	75,6	59,0	64,8	2677	86,7	57,5	38,9	53,3	5368
35-44 ans	74,6	75,9	62,2	68,5	6097	72,6	59,1	46,7	59,6	11520
Ensemble	76,9	75,4	59,4	67,1	10602	78,7	56,2	37,4	55,7	21391

**Logit 3: Déterminants du chômage des hommes en France et en Allemagne 1991 (modèle logit binomial : Chômage versus emploi)**

	France			Allemagne			France et Allemagne (réf. France) Chômage
	Chômage			Chômage			
		P	Effet marginal		P	Effet marginal	Ecart signif. All./Fr
Référence	-2,72 ***	6,20		-3,27 ***	3,65		- - -
Niveau de diplôme (référence 1ab pas de diplôme)							
1c (primaire + tech CAP)	-1,08 ***	2,19	-4,00	-1,54 ***	0,81	-2,85	- -
2b (dip. école moyenne)	-,63 ***	3,41	-2,79	-,059 *	2,07	-1,59	
2a (dip. école moyenne + dip. tech.)	-1,41 ***	1,60	-4,60	-2,13 ***	0,45	-3,20	- -
2c (baccalauréat)	-1,58 ***	1,34	-4,86	-1,60 ***	0,76	-2,90	
3a (Supérieur tech. court FHS)	-2,19 ***	0,73	-5,47	-2,18 ***	0,43	-3,23	
3b (université)	-2,17 ***	0,75	-5,45	-1,59 ***	0,76	-2,89	
Statut matrimonial (référence vit seule seul)							
Marié	-,94 ***	2,51	-3,69	-1,16 ***	1,18	-2,48	
Age dernier enfant (référence sans enfant):							
<6 ans	-,07			0,48 *	5,80	2,14	+
6-15 ans	,36			0,82 **	7,96	4,30	
Likelihood Ratio Chi Square (df)	43,305 (32)			34,30 (32)			77,60
N	6140			15291			21431

\* p<= .05; \*\* p<= .01; \*\*\* p<= .001

Sources France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

Champ : population des jeunes hommes ayant fini leurs études depuis 5 à 10 ans

**Logit 4 : Déterminants du chômage des femmes en France et en Allemagne 1991  
(modèle logit binomial: Chômage versus emploi)**

	France			Allemagne			France et Allemagne (réf. France)
	Chômage	P	effet marginal	Chômage	P	effet marginal	Ecarts signif. All./Fr
Référence	-1,81 ***	14,05		-2,58 ***	7,03		- - -
Niveau de diplôme (référence 1ab pas de diplôme)							
1c (primaire + tech CAP)	-,70 ***	7,52	-6,53	-1,20 ***	2,16	-4,87	- -
2b (dip. école moyenne )	-,67 ***	7,71	-6,35	-,64 **	3,84	-3,19	
2a (dip. école moy.+ dip. tech).	-1,34 ***	4,12	-9,93	-1,79 ***	1,24	-5,79	- -
2c (baccalauréat)	-1,46 ***	3,67	-10,38	-1,59 ***	1,52	-5,51	
3a (Supérieur tech. court FHS)	-2,17 ***	1,83	-12,22	-1,73 ***	1,32	-5,71	
3b (université)	-1,93 ***	2,32	-11,73	-1,66 ***	1,41	-5,62	
Statut matrimonial (référence vit seule):							
Marié	-,34 ***	10,39	-3,67	-,29 **	5,35	-1,68	
Age dernier enfant (référence sans enfant)							
<6 ans	,45 ***	20,44	6,39	1,47 ***	24,81	17,78	+++
6-15 ans	,20			1,28 ***	21,33	14,30	+++
Likelihood Ratio Chi Square (df)	39,44 (32)			49,329 (32)			88,77 (64)
N	5399			11480			16879

\* p<= .05; \*\* p<= .01; \*\*\* p<= .001

Sources: France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

Champ : population des jeunes femmes 5 à 10 ans après la fin de leurs études

Mais on relève des différences sexuées entre les deux pays moins souvent soulignées.

La sélection par le diplôme est plus forte encore pour les femmes que pour les hommes en France. Pour les premières, l'ampleur du chômage se hiérarchise plus nettement selon le diplôme (tableau 7). Ce constat reste vrai, à situation familiale égale (ou contrôlée) (logit 3) : la possession d'un diplôme, notamment supérieur au Bac (par rapport au fait de n'en posséder aucun) diminue plus fortement les probabilités de chômage des femmes françaises que celle des hommes français (« effet marginal ») mais aussi que celles des femmes allemandes (Logit 4) : détenir un diplôme supérieur au Bac, de type BTS ou DUT ou universitaire, diminue de 12 points la probabilité des femmes françaises d'être au chômage (par rapport à celles qui n'ont aucun diplôme et qui vivent seule sans enfant) ; d'un peu moins de 6 points pour les allemandes. La polarisation, souvent soulignée<sup>24</sup>, des situations des femmes françaises sur le marché du travail entre les diplômées du supérieur et les autres, est ici confirmée Elle semble moins manifeste en Allemagne où l'absence des diplômes les mieux reconnus sur le marché du travail, ceux du système dual et de l'enseignement supérieur, est particulièrement

<sup>24</sup> Dans les *Cahiers du MAGE* (n° 1/1996) et dans un numéro récent de la collection Etudes du Céreq (1997)

pénalisante pour les hommes. Chez les plus de 30 ans (tableau 7), la part de chômeurs dans la population des hommes allemands n'ayant suivi qu'un enseignement général secondaire de la *Hauptschule* ou de la *Realschule* est supérieure à celle des femmes allemandes de ce niveau (10% contre 7%). Elle atteint voire dépasse nettement (pour les diplômés de la *Realschule*) celle des hommes français.

L'ampleur comparée du chômage dans les deux pays, trop souvent limitée à ces comparaisons de taux par classes d'âge, est donc insuffisante pour mesurer les discriminations sexuées. Ces dernières renvoient à des comportements d'activité, différents dans les deux pays. Les françaises qui n'ont pas atteint le niveau du Bac sont beaucoup plus souvent au chômage que les allemandes à la fois parce qu'elles se présentent plus sur le marché du travail et parce que leurs diplômes (professionnels) sont moins reconnus.

Le retrait plus fréquent d'activité de la part des femmes allemandes, dès lors qu'elles sont mères, relève peut-être d'une « préférence » pour la famille ou de contraintes financières moindres, mais nos résultats mettent aussi au jour leur pénalisation plus forte qu'en France lorsqu'elles cherchent un emploi, et ce quel que soit leur diplôme.

**Tableau 7: Taux de chômage selon leur niveau de diplôme et leur groupe d'âge en 1991**

**a) Hommes**

	25-29 ans		30-34 ans		35-44 ans		45-54 ans	
	France	All.	France	All.	France	All.	France	All.
Niveau sans diplôme ou CEP ou Hauptschulab.(1a/b)	15,7	10,8	11,0	12,4	8,3	10,3	6,8	8,3
BEPC ou Mittlere Reife (2b)	10,0	8,7	5,0	10,2	3,1	8,9	2,9	3,8
Diplôme professionnel < bac (1c/2a)	7,2	2,4	5,7	2,4	4,0	2,5	4,3	2,6
Bac ou Abitur (2c)	6,5	2,6	2,9	3,1	2,8	3,4	2,9	3,4
Supérieur (3a/b)	5,0	2,8	2,0	2,3	2,1	1,3	2,6	1,2
Taux chômage par groupe d'âge	11,1	3,2	6	3,2	4,7	2,9	4,8	3

**b) Femmes**

	25-29 ans		30-34 ans		35-44 ans		45-54 ans	
	France	All.	France	All.	France	All.	France	All.
Niveau sans diplôme ou CEP ou Hauptschulab.(1a/b)	29,2	13,1	20,6	9,7	11,7	7,3	11,7	7,5
BEPC ou Mittlere Reife (2b)	18,9	8,8	13,3	8,2	8,5	4,3	6,8	6,1
Diplôme professionnel < bac (1c/2a)	15,4	4,3	12,0	4,9	7,4	3,3	7,4	4,3
Bac ou Abitur (2c)	11,0	2,5	6,4	6,1	5,0	7,4	5,0	5,6
Supérieur (3a/b)	6,9	5,1	7,2	5,7	3,4	3,8	1,7	2,2
Taux chômage par groupe d'âge	15,5	4,9	11,9	5,7	7,8	4,2	8,3	5

Sources: France Enquêtes Emploi 1971 et 1991, Allemagne Mikrozensus Zusatzerhebung 1971 et 70% Substichprobe Mikrozensus 1991.

En France, en effet, à diplôme « égal », seule la présence d'un enfant petit accroît de façon « significative » la probabilité de chômage des femmes. En Allemagne, un enfant, quel que soit son âge, augmente cette probabilité.

De façon plus étonnante encore (bien que dans une mesure moindre), la présence d'enfants dans le ménage, petits ou grands, augmente les risques de chômage des hommes allemands alors qu'elle n'a pas d'incidence sur le chômage des français. Artefact statistique ou fait de société, cet effet « négatif » de l'enfant sur l'emploi masculin reste difficile à expliquer.

Cette analyse comparée France-Allemagne des scolarités et de l'activité féminine a mis au jour les proximités et différences suivantes :



- L'essor des scolarités féminines est un fait remarquable à souligner dans les deux pays (et dans les autres pays européens). Le gain relatif des femmes par rapport aux hommes, en termes d'éducation est plus important en France qu'en Allemagne dans l'enseignement général comme dans l'enseignement technique et s'exprime aussi dans la plus grande diversification de leurs orientations, tout au moins dans l'enseignement supérieur : elles sont plus présentes dans les études supérieures scientifiques et d'ingénieur mais aussi dans celles d'économie, de droit et de commerce.

- Dans les deux pays, l'activité professionnelle des femmes mariées est devenue la norme mais le statut de mère limite toujours leur accès au travail rémunéré. Cette limitation joue plus fortement en Allemagne : à diplôme « égal », les mères allemandes d'un enfant petit ou grand sont moins nombreuses que les françaises à se présenter sur le marché du travail et le fait d'être mère (plutôt que de ne pas l'être) les pénalise plus en termes de risques de chômage.

- Dans chaque pays, à situation familiale « contrôlée » ou « égale », un diplôme quel qu'il soit diminue la probabilité d'être inactive pour les femmes et pour les deux sexes de se trouver au chômage. Deux différences apparaissent dans le modèle qui mesure l'effet propre du contexte national. La première réside dans l'atout conféré par un diplôme professionnel d'ouvrier ou d'employé qualifié : être titulaire d'un tel diplôme (plutôt que ne pas avoir dépassé l'école obligatoire) diminue plus fortement, en Allemagne, le risque de chômage. Ce résultat, déjà bien établi pour les hommes, est vérifié ici aussi pour les femmes dès lors qu'elles travaillent. Il s'est maintenu des années 70 aux années 90.

La seconde est celle d'un usage professionnel du diplôme plus systématique de la part des françaises qui ont atteint (en 1971) ou dépassé (en 1991) le niveau du Bac : elles se présentent plus sur le marché du travail et s'insèrent relativement bien lorsqu'elles sont diplômées du supérieur, dans des filières « courtes » et professionnalisées (BTS-DUT) comme dans les filières longues de l'université.

L'ensemble de ces résultats confirment notre hypothèse d'une présence plus ancienne et mieux reconnue du travail professionnel des mères en France, qui perdure dans les années récentes. Les gains éducatifs, plus précoces et plus importants, des femmes françaises et leur placement plus systématique sur le marché du travail refléteraient une mobilisation sur la réussite scolaire plus orientée vers leur propre réussite professionnelle et moins (ou moins exclusivement) sur celle de leur mari ou de leurs enfants. Les inégalités particulièrement fortes d'emploi au sein de la population féminine française n'autorisent pas à conclure à une « meilleure » place de l'ensemble des femmes françaises dans l'emploi ; mais notre recherche met au jour une plus forte différenciation sexuée des univers scolaires et professionnels en Allemagne, qui traduirait et tendrait à maintenir des rapports sociaux plus inégalitaires entre hommes et femmes dans ce pays. Ces différences nationales seraient le produit d'une histoire économique mais aussi de l'éducation, générale et professionnelle. Les propositions qui suivent font écho à celles émises à propos des actifs masculins et ouvrent des pistes d'interprétation qui demeurent largement à étayer et à poursuivre.

#### **IV/ Des rapports hommes/femmes plus inégalitaires en Allemagne : développement d'une hypothèse.**

##### ***Une figure de la mère active, plus ancrée dans l'histoire des secteurs économiques et des classes sociales en France***

Le caractère beaucoup plus tardif et étalé dans le temps de l'exode rural et de l'urbanisation en France éclaire sans doute la plus forte hétérogénéité du salariat français de l'industrie et la faiblesse des syndicats (Sellier, 1984). Mais il a sans doute contribué à l'acceptation sociale de la double figure de mère/travailleuse. Dans les familles d'agriculteurs et dans celle des artisans et des ouvriers des fabriques implantées dans les zones rurales, la séparation des lieux et activités de production et de soins aux enfants était moins marquée et la contribution des femmes à l'activité productive, différente de celle des hommes, mais perçue comme essentielle. Ce modèle du couple à deux actifs s'est sans doute transmis plus largement qu'en Allemagne au sein du salariat, en particulier dans les familles des classes moyennes promues par l'école. Norbert Elias, dans son ouvrage intitulé *La civilisation des mœurs* (1969) compare l'histoire longue des deux pays à partir de celle de ces classes moyennes instruites. Sa thèse est celle d'une plus grande coupure et opposition, en Allemagne, avant même la Révolution, de la bourgeoisie cultivée allemande (la *Bildungsbürgertum*) et de ses valeurs d'efficacité (*Leistung*) et de *Kultur* entendues comme « produits », « réalisations », avec l'aristocratie de Cour et ses valeurs de « civilisation » qui réfèrent plus à des manières d'être ou de se comporter avec distinction, « légèreté », aisance dans le maniement de la langue et qui impliquent le mépris de la spécialisation et du métier (p.54). Elias indique aussi que cette *Bildungsbürgertum*, incarnée dans la figure de l'universitaire (*Akademiker*) et du pasteur, cherchait aussi à se distinguer, des classes « inférieures », notamment des agriculteurs. On peut penser que cette distinction passait par l'attachement à un modèle familial où les mères devaient avant tout se consacrer à réussite de leur mari et à l'éducation de leurs enfants.

Le poids plus central de l'industrie en Allemagne a donné plus d'importance encore qu'en France à la figure de l'ouvrier qualifié, figure essentiellement masculine, alors que le développement plus rapide des activités tertiaires en France, dans les services marchands et dans l'administration, a soutenu la progression de l'activité féminine. Les emplois créés depuis le début des années 70 sont concentrés dans ce secteur et ont été pourvus pour les deux-tiers par des femmes. En 1993, quatre emplois féminins sur cinq se situent dans le tertiaire, deux sur trois en Allemagne (Barrère-Maurisson, Robert, 1994). La prise en charge par l'Etat d'une plus grande part des services accomplis en Allemagne dans la famille par les mères (garde des enfants, écoles maternelles, cantines scolaires, centre de loisirs...) a permis aux femmes françaises d'être déchargées d'une partie de ces tâches et leur a offert des possibilités d'emplois de différents niveaux de qualification (aides-maternelles, puéricultrices, institutrices...). L'abondance plus grande d'emplois de niveau moyen, stables et qualifiés, dans l'industrie, dans les services et dans la fonction publique (secteurs de la santé, de l'enseignement et de la recherche) a offert de meilleures opportunités d'emplois aux femmes françaises.

La centralisation française qui s'oppose au fédéralisme allemand et la concentration des emplois tertiaires à Paris et dans la région parisienne sont une source de disparités régionales plus fortes qu'en Allemagne (Haller et Müller, 1983). Elle s'accompagne d'une certaine dégradation des conditions de vie, notamment des femmes. Mais elle leur a aussi permis des mobilités géographiques et professionnelles plus importantes, une plus grande autonomisation par rapport à leur milieu d'origine et une ouverture de leurs réseaux de relations conduisant à une moindre spécialisation des tâches, domestiques et professionnelles,

dans leurs couples (Degenne et Lebeaux, 1995)<sup>25</sup>. C'est dans cette région que les difficultés importantes d'insertion des filles sont aujourd'hui les moins grandes (Minni, Vergnies, 1994) et ce grand marché favorise la gestion d'une double activité dans les couples (mobilité professionnelle sans mobilité géographique).

La dynamique moins inégalitaire en France des carrières scolaires et professionnelles selon le sexe a sans doute aussi été favorisée par la place plus centrale jouée par l'école et les enseignements généraux dans leur déroulement.

### ***La sur-valorisation en France des savoirs scolaires et généraux, un atout pour les filles***

La prééminence de la forme scolaire en France et le rôle plus déterminant joué par le niveau atteint dans l'enseignement général initial dans le devenir scolaire et professionnel a peut-être représenté une chance pour les filles. Nous avons émis cette hypothèse pour rendre compte de leur accès moins limité qu'en Allemagne aux filières scientifiques et d'ingénieurs (Marry, 1992). Le caractère plus « généraliste » que « technique » des grandes écoles d'ingénieurs, par rapport aux *Technische Hochschulen* (universités techniques) et surtout aux *Fachhochschulen* allemandes (écoles techniques supérieures) et l'accent mis sur la précocité et le mode scolaire d'acquisition des titres plutôt que sur l'expérience, aurait autorisé leur accès en plus grand nombre dans ces domaines longtemps réservés aux hommes, à la fois parce qu'il atténue leur caractère « masculin » et parce qu'il est plus facile pour elles d'accéder à des titres et à des postes d'ingénieurs et de cadres à l'issue d'un cursus, plus rapide qu'en Allemagne, de formation initiale qu'en cours de carrière, à des âges où elles sont (ou peuvent être) mères.

Cette hypothèse peut être étendue aux enseignements professionnels conduisant aux emplois d'ouvriers et d'employés qualifiés. Helga Krüger (1992, 1995) montre en effet que la formation professionnelle des femmes allemandes se réalise, plus souvent que celle des hommes, dans le segment moins valorisé des écoles professionnelles de type scolaire à plein temps (les *Berufsfachschulen*). Ces écoles, souvent de type privé (confessionnel) et dépendant des *Länder*, n'ont pas de lien institutionnel avec le marché du travail. Elles ont été ouvertes, pour les femmes, à côté du système dual d'apprentissage classique qui ouvre sur des professions mieux reconnues (dans les conventions collectives et au niveau fédéral) et sur les formations continues diplômantes. Ces écoles devaient les conduire jusqu'à l'âge du mariage en les écartant d'une orientation professionnelle (c'est à dire pouvant assurer leur autonomie financière), les préparant à des activités spécifiquement féminines, de services, de soins, d'éducation et de prise en charge de la famille. Certaines professions traditionnellement féminines sont aujourd'hui assurées dans le système dual (vendeuses, assistantes dentaires et médicales, employées de bureau), d'autres ne le sont toujours pas comme celle des infirmières. La certification professionnelle des femmes a ainsi une valeur bien inférieure à celles des professions masculines de même « niveau », aussi bien en termes de rémunérations que de protection sociale. La plus grande discontinuité de l'activité féminine en Allemagne et le moindre accès aux formations professionnelles continues qualifiantes contribue aussi à la dévalorisation professionnelle de leurs diplômes initiaux.

En France aussi, la formation professionnelle des femmes s'est construite dans cette optique de préparation aux fonctions de mère/épouse (couture, ménage, soins aux enfants, aux malades...) et sa professionnalisation (amélioration des connaissances générales et techniques)

---

<sup>25</sup> Les hommes allemands sont plus nombreux encore que les français à déclarer « ne rien faire » à la maison (71% contre 60%), notamment en matière de soins aux enfants (30% contre 49%) (Kempeeners et Lelièvre, 1991 citées par M.A. Barrère-Maurisson et G. Robert dans leur comparaison du système militaire en France et en Allemagne, 1994, p. 111)

s'est heurtée et se heurte toujours à des problèmes de reconnaissance sociale et salariale ; mais la place centrale accordée au niveau atteint dans l'enseignement général, les difficultés de plus en plus grandes à valoriser les diplômes professionnels de type CAP ou BEP, la reconnaissance mieux établie des diplômes supérieurs, notamment techniques (BTS, DUT), incitent celles qui ont le projet de travailler à poursuivre leurs études jusqu'au Baccalauréat et au-delà.

Il semble donc que le système allemand de hiérarchisation professionnelle et sociale, fondé sur un système corporatiste de professions (*Berufe*) distinguant très fortement celles auxquelles on accède par la voie universitaire - les professions toujours très prestigieuses d'*Akademiker*<sup>26</sup> et celles des salariés qualifiés diplômés du système dual (des ouvriers et employés aux cadres « de base ») entraîne une plus grande rigidité de la division sexuelle des formations et des emplois que le système français, plus attaché au rang atteint dans un enseignement général scolaire initial. On retrouve ici l'opposition mentionnée plus haut de Norbert Elias entre les valeurs de la *Kultur* qui étaient celles de la *Bildungsbürgertum* et ont incarné, après la Révolution, « l'esprit allemand » et celles de la *Zivilisation*, portées par la bourgeoisie lettrée et qui ont incarné « l'esprit français ». Elias souligne aussi « la tendance à la délimitation, à la consolidation des différences de groupe de la notion allemande de *Kultur* qui s'oppose au caractère « fluctuant », en « progression constante » et « commun à tous les hommes » de la notion française de « processus de civilisation ». Ces caractères seraient liés à l'inquiétude identitaire du peuple allemand qui « a accédé très tard à l'unification et la consolidation politiques à l'inverse du peuple français, « imbu de sa civilisation ». La capacité de l'aristocratie à s'assimiler des éléments d'autres couches sociales aurait permis le maintien durable de ses valeurs après la Révolution (p. 14 et 15). « On attribue toujours (dans la France contemporaine), dit-il, une grande importance aux différences d'ordre. Mais les murs qui les entourent comportent plus de brèches, l'ouverture et l'assimilation d'autres groupes y tiennent un rôle plus important qu'en Allemagne » (p.34). Cette remarque nous semble pouvoir s'appliquer aux « groupes » des hommes et des femmes. Certes, l'idéal républicain d'une école émancipatrice et démocratique, sélectionnant les individus selon leur talents et non sur leur naissance, se heurte toujours à la réalité d'un échec scolaire très inégalement réparti selon les milieux sociaux (Prost, 1997). La démocratisation du recrutement social n'a guère progressé (voire a régressé) dans l'école « unique » des années 60, le collège, et il n'est pas certain qu'elle soit plus avancée que dans le système allemand qui a maintenu trois voies séparées<sup>27</sup>. Mais le collège a substitué au mélange des âges et à la séparation des sexes de l'école de Jules Ferry, « le mélange des sexes et la distinction soignée des âges » (Prost, 1983, p. 362). Les filles, notamment celles des milieux populaires, en ont bénéficié. Dans ces milieux là elles sont plus nombreuses que les garçons, après la réforme des années 60, à accéder à la voie royale du lycée, la filière scientifique (C) (Prost, 1986).

Il semble ainsi que l'école française autoriserait plus de brèches, de flou dans les frontières entre les sexes, dans les représentations mais aussi dans les pratiques, en son sein mais aussi dans toutes les autres sphères (famille, emploi...).

---

<sup>26</sup> Juristes, médecins, professeurs d'université, pasteurs, cadres de la haute fonction publique, dirigeants d'entreprise... La féminisation plus tardive et plus limitée de ces professions en Allemagne renvoie sans doute à la plus grande défense de leur clôture sociale. Cette dernière est bien montrée dans les travaux d'histoire comparée de Christophe Charles sur les enseignants de l'université française et allemande (1994) et d'Ilse Costas sur l'entrée des femmes dans les professions supérieures en France, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse et Etats-Unis (in Wetterer ed., 1992).

<sup>27</sup> Nous ne disposons pas dans nos enquêtes de données sur l'origine sociale et les travaux comparatifs sur ce thème font défaut.

## Références

- Barrère-Maurisson M.A., Robert G., 1994, *Métier et service public France-Allemagne, l'exemple du service militaire*, Paris, La Documentation Française.
- Beret P., Daune-Richard A., Dupray A., Verdier E., *Valorisation de l'investissement formation sur les marchés du travail français et allemands : distinction entre valeur productive et valeur de signalement*, Rapport pour le Commissariat général du Plan, LEST, Aix-en-Provence, 1997.
- Blossfeld H.P., 1995, *The New Role of the Women. Family Formation in Modern Societies*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press.
- Buttler F., Tessaring M., 1995, « Le capital humain, facteur de l'implantation industrielle en Allemagne : une discussion du point de vue du marché du travail », *Sociologie du Travail*, XXXVII, n°4, pp. 577-594.
- Cahiers du MAGE* (Marché du Travail et Genre), Paris, Iresco-CNRS.
- Céreq, 1997, *Femmes sur la marché du travail. L'autre relation formation-emploi*, Collection des Etudes, n°70.
- Charle C., 1994, « Paris/Berlin, essai de comparaison des professeurs de deux universités centrales » in Charle C. (dir.) *Les universités germaniques*, numéro spécial de la revue *Histoire de l'Education*, Paris, INRP, p. 75-109.
- Coutrot L., Fournier-Mearrelli I., Kieffer A., Lelièvre E., 1997, The Family Cycle and the Growth of Part-Time Employment in France, Boon or Doom ? dans Blossfeld HP., Hakim C. (Ed.) *Between Equalization and Marginalization: Part-Time Women in Europe and the United State of America*, Oxford University Press, pp. 133-162.
- Daune-Richard A.M., 1984, « Activité professionnelle, travail domestique et lignées féminines » in *Le sexe du travail*, ouvrage collectif, pp.58-69, Grenoble, PUG.
- Daune-Richard A.M., 1993, « Activité et emploi des femmes : des constructions sociétales différentes en France, au Royaume-Uni et en Suède », *Sociétés Contemporaines*, n°16, pp. 125-143.
- Degenne A., Lebeaux M.O., « Les rôles conjugaux dans leur environnement social », *L'année sociologique*, 1993, p. 253-258.
- Drexel I., 1993, « Le segment intermédiaire des systèmes de formation en France et dans la République fédérale d'Allemagne », *Formation-Emploi*, n°44, octobre-décembre, p 3-22.
- Drexel I., 1995, La relation formation-emploi dans la sociologie industrielle allemande in Jobert A., Marry C., Tanguy L. *Education et travail en Grande-Bretagne, Allemagne et Italie*. Paris, A. Colin, Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation, p. 101-124.
- Drobnic S., 1997, « Combining Job and Family, Employment Strategies of Married and Lone

Mothers in the USA and Germany » in Voges W. ed., *Dynamic Approaches to Comparative Sociale Research, recent Developments and Applications*, Aldershot, Averbury

Duru-Bellat, M., 1990, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris, l'Harmattan.

Elias N., 1969, *La civilisation des moeurs*, Calmann-Levy, (traduction française du tome I de *Über den Prozess der Zivilisation*, première édition en allemand en 1939).

Fagnani J., 1992, « Les françaises font-elles des prouesses? Fécondité, travail professionnel et politiques familiales en France et en Allemagne de l'Ouest », *Recherches et Prévisions*, Caisse Nationale des Allocations familiales, n°28, juin, p. 23-38.

*Formation Emploi*, 1998, numéro spécial sur «Entreprise, Etat et formation en Europe (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie), n°22, avril-juin, Céreq, La Documentation Française.

Frevert U., 1986, *Frauen Geschichte. Zwischen Verbesserung und Neuer Weiblichkeit*, Neue Historische Bibliothek, Frankfurt am Main, Edition Suhrkamp, SV.

Frevert U., 1991, « Classe et genre dans la bourgeoisie allemande du XIXème siècle », *Génèses*, n°6, décembre, pp. 5-28.

Géhin J.P., Méhaut Ph., 1993, *Apprentissage ou formation continue? Stratégies éducatives des entreprises en Allemagne et en France*, l'Harmattan.

Haller M., Müller W. (Hg.), 1983, *Beschäftigungssystem im gesellschaftlichen Wandel*. Campus Verlag, Frankfurt/New-York.

Hantrais L., Le Tablier M.T., 1996, *Familles, travail et politiques familiales en Europe*, Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, n°35, PUF.

Iribarne Ph. (D'), 1991, « Culture et « effet sociétal », *Revue Française de sociologie*, XXXII, p.599-614.

Jobert A., Marry C., Tanguy L., 1995, *Education et travail en Grande-Bretagne, Allemagne et Italie*, Paris, A. Colin, Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation.

Jenson J, Sineau M. (dir.), 1997, *Qui doit garder le jeune enfant? Mode d'accueil et travail des mères dans l'Europe en crise*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

Kempeneers M., Lelièvre E., 1991, *Emploi et famille dans l'Europe des douze*, Rapport pour la Commission Européenne, Bruxelles, décembre.

Kempeneers M., Lelièvre E. (1993), *Womens'Work in the EC : Five Career Profiles*, *European Journal of Population*, n°9, p. 77-92, 1993.

Kergoat D.(1984), *Les femmes et le travail à temps partiel*, Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

König W., *Berufliche Mobilität in Deutschland und Frankreich. Konsequenzen von Bildungs- und Beschäftigungssystemen für Frauen und Männer 1965 bis 1970*. Campus Verlag Frankfurt/New-York, 1989.

König W., Müller W., 1986, « Educational Systems and Labor Markets as Déterminants of Worklife Mobility in France and West Germany : a Comparison of Men's Career Mobility, 1965-1970 », *European Sociological Review*, vol 2, n°2, septembre, p. 73-96.

König W., Lüttinger P., Müller W., 1988, A Comparative Analysis of the Development and Structure of Educational Systems : Methodological Foundations and the Construction of a Comparative Educational Scale (CASMIN Working Paper n° 12, Université de Mannheim).

Krais B., 1995, « Trente ans de sociologie de l'éducation, Problématiques et controverses » in Jobert A., Marry C., Tanguy L., *Education et travail en Grande-Bretagne, Allemagne et Italie*. Paris, A. Colin, Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation, pp. 48-64..

Krüger H., 1992, *Frauen und Bildung, Wege der Aneignung und Verwertung von Qualifikationen in weiblichen Erwerbsbibliographien*, Kritische Texte, Karin Böllert, KT Verlag, Bielefeld.

Krüger H., 1994, « L'orientation vers la vie active des jeunes femmes : un phénomène des années 80? » in Mauger G., Bendit R. Von Wolffersdorff C., 1994, *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, A. Colin, Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation, p. 197-211.

Krüger H. , 1995, « Femmes et éducation en Allemagne » in *La place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, Recherches.

*Le sexe du travail*, 1984, ouvrage collectif, Presses Universitaires de Grenoble.

Lutz B., 1976, « Bildungswesen und Beschäftigungsstruktur in Deutschland und Frankreich. Zum Einfluss des Bildungssystem auf die Gestaltung betrieblicher Arbeitskräftestrukturen », ISF München (Hrsg.), *Betrieb-Arbeitsmarkt-Qualifikation*, Frankfurt/München, p.83-151.

Maier F.,1993, « Zwischen Arbeitsmarkt und Familie, Frauenarbeit in den alten Bundesländern » dans Helwig G., Nickel H.M. Hrsg. *Frauen in Deutschland 1945-1992*, Bundeszentrale für politische Bildung, Schriftenreihe Band 318, Bonn.

Marchand O., Thélot C. (1991), *Deux siècles de travail en France*, INSEE, Collections Etudes

Marry C., 1992, « Les ingénieurs : une profession encore plus masculine en Allemagne qu'en France? » *L'orientation scolaire et professionnelle*, 21, n°3, p. 245-267.

Marry C.,1993, « Peut-on parler autrement du modèle allemand et du modèle français de formation? », *Formation-Emploi*, n°44, octobre-décembre, p.23-28.

Marry C.,1995, « Education, formation professionnelle et emploi en Allemagne : une relation étroite entre travailler et apprendre » in A. Jobert, C. Marry, L. Tanguy *Education et travail en Grande-Bretagne, Allemagne et Italie*, Paris, A. Colin.

Marry C., Kieffer A., Fournier-Mearelli I., 1995, « Activité des jeunes femmes : héritages et transmissions », INSEE, *Economie et Statistique*, n°283-284, p. 67-79.

Maruani M., Reynaud E., 1993,, *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, Coll. Repères.

Maruani M., 1996, « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 115, décembre, pp. 48-57.

Maurice M., Sellier F., Silvestre J.J., 1979, « La production de la hiérarchie dans l'entreprise, recherche d'un effet sociétal. Comparaison France-Allemagne », *Revue Française de Sociologie*, 20(2), pp. 331-36.

Maurice M., Sellier F., Silvestre J.J. (1982) *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, PUF.

Meron M., Minni C., 1995, « Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans », *Economie et Statistique*, n°283-284, 3/4, pp. 9-31.

Minni C., Vergnies J.F., 1994, « La diversité des facteurs de l'insertion professionnelle », *Economie et Statistique*, n° 277-278, pp. 45-61.

Möbus M., Verdier E. (éd.), 1992, *Le système de formation professionnelle en République Fédérale d'Allemagne. Résultats de recherches françaises et allemandes*, Collection des études, n°61, février, Paris, Céreq.

Möbus M., Sevestre P., 1991, « Formation professionnelle et emploi : un lien plus marqué en Allemagne », *Economie et Statistique*, n° 246-247, septembre-octobre, p. 77-89 (numéro spécial sur France-Allemagne, Les performances comparées des deux économies : l'unification allemande, un an après).

Müller W., Steinmann S., Ell R., 1998, « Education and Labour-Market Entry in Germany » in Shavit Y. and Müller W. (Ed.), *From School to Work. A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destination*, Clarendon Press, Oxford.

Nétumières (Hay des) F., 1996, « The role of the part-time work in mothers' employment in France », ECSR Workshop, 26-27 août 1996, Berlin.

Nicole-Drancourt C., 1994, « Mesurer l'insertion professionnelle », *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars, p. 37-68.

Pfau-Effinger B., 1993, « Modernisation, Culture and Part-Time Employment : the Example of Finland and West Germany ». *Work Employment and Society*, vol. 7, n°3, p. 383-410.

O'Reilly J., 1995, « Le temps partiel dans les deux Allemagne », *Cahiers du Mage*, IRESCO-CNRS, n°2, p. 77-88.

Prost A., 1983, « Quand l'école de Jules Ferry est-elle morte? » in W. Frijhoff (dir.), *L'offre d'école, éléments pour une étude comparée des politiques éducatives au XIXème siècle*, Paris, la Sorbonne, INRP.



Prost A., 1986, *L'enseignement s'est-t-il démocratisé?* Paris, PUF, collection Sociologies.

Prost A., 1997, *Education, société et politiques. Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours*. Seuil, collection Points Histoire, H 242.

Sellier F., 1984, *La confrontation sociale*, PUF.

Sorensen A., 1990, « Unterschiede im Lebensverlauf von Frauen und Männern », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Sonderheft 31, Karl-Ulrich Mayer Hg., « Lebensverläufe und Sozialer Wandel », p. 304-318.

Vallet L.A., 1992, « La mobilité sociale des femmes en France. Principaux résultats d'une recherche », in Coutrot L., Dubar C. (dir.), *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation Française, p. 179-200.

Verdier E., Möbus M. (1997), « La construction des diplômes professionnels en Allemagne et en France », *Cereq-Bref*, n° 130, avril 1997.

Wetterer A. (Hg.), 1992, *Profession und Geschlecht*, Campus Verlag, Frankfurt/New-York.

## Annexe 1 - Les Sources

---

Ce travail s'appuie sur les enquêtes Emploi françaises et les « Mikrozensus » allemands de 1971 et 1991. Les fichiers des Enquêtes Emploi françaises produites par l'INSEE sont archivées et diffusées aux chercheurs par le Lasmus-CNRS. Pour l'Allemagne, nous avons utilisé, le fichier de l'enquête complémentaire au Mikrozensus de 1971 et le fichier de base original du Mikrozensus de 1991. Ces enquêtes, produites par le service fédéral allemand de statistique, le Statistisches Bundesamt, sont archivées pour la recherche au ZUMA à Mannheim<sup>28</sup>.

Les Enquêtes Emploi fournissent des informations extensives sur l'activité et permettent de rapporter des renseignements concernant un individu au ménage auquel il appartient (ou à ses autres membres). Leur taille<sup>29</sup> leur fiabilité et la richesse de leur contenu permettent d'effectuer des analyses détaillées sur des sous-populations. Enfin, elles se déroulent au mois de mars de chaque année dans les deux pays et contiennent un corps de questions similaires qui alimentent l'Enquête Européenne sur les Forces de Travail. Les comparaisons internationales ont rarement été effectuées sur la base de l'analyse secondaire des Enquêtes Emploi nationales, en partie à cause des difficultés, voire des limitations des conditions d'accès aux fichiers mais aussi du fait de l'absence d'accumulation dans le domaine de la construction d'indicateurs comparables fondés sur une connaissance solide des pays étudiés.

### *Champ des populations étudiées*

La population des étrangers, des apprentis et d'une manière générale celle qui est encore en étude au moment des enquêtes a été systématiquement exclue. Pour l'Allemagne, la population des allemands de l'est a été exclue pour le Mikrozensus de 1991 car elle n'était pas présente en 1971. Pour la France, seuls les français de naissance ont été retenus. Après avoir éliminé les observations qui présentent des données manquantes pour les variables importantes de l'étude, nous obtenons en 1971, 383.156 individus dans l'enquête allemande et 141.292 dans l'enquête française, et en 1991 respectivement 287.106 et 110.374.

### *La construction de variables communes*

Comparer des pays dans le temps sur la base des enquêtes Emploi impose de réduire les choix et les spécifications empiriques des variables à un dénominateur commun, notre objectif étant en effet de permettre la fusion des deux fichiers nationaux à chaque date afin de distinguer les effets spécifiques des caractéristiques individuelles quelque soit le pays (de sexe par exemple ou de niveau de diplôme), des ces effets particuliers dans chaque pays. Les grands types d'indicateurs communs (le niveau de formation, la situation à l'égard de l'emploi, le statut matrimonial, la présence d'enfants, leur nombre et leur groupe d'âge) et les variables retenues ont tous été recodés de la même manière à partir des variables de base spécifiques. Si pour certaines variables (âge, situation matrimoniale, enfants, activité) cette opération ne présente pas de grandes difficultés, il n'en est pas de même pour celles qui entrent dans la construction d'indicateurs de niveau de formation ou de catégorie sociale qui supposent des hypothèses sur leur homothétie. Les indicateurs les plus courants (profession, diplôme, statut de l'emploi, secteur d'activité de l'entreprise par exemple) sont décrits en effet par des nomenclatures différentes qui ont évolué sur la période. De plus, nous perdons en précision lorsque les données sont moins détaillées ou manquent dans une des enquêtes, car il faut alors se contenter d'indicateurs plus frustrés. Les variables d'origine sociale ou la spécialité détaillée du diplôme par exemple ne figurent pas dans toutes les enquêtes.

---

<sup>28</sup> Nous remercions le ZUMA-Mikrodaten de nous avoir permis l'accès à ces données et pour l'aide précieuse que les statisticiens nous ont fournie tout au long de ce travail.

<sup>29</sup> Les taux de sondage de ces enquêtes sont respectivement de 1/100 pour les deux Mikrozensus et de 1/300 pour les deux enquêtes Emploi.

### *Le niveau de diplôme.*

Il est construit à partir des variables du plus haut diplôme obtenu en formation générale ou en formation professionnelle en France ou en Allemagne. Nous nous sommes inspirés du code élaboré dans le cadre du projet CASMIN (König/Lüttinger/Müller, 1988). Nous avons retenu 7 catégories pour 1971 et 9 pour 1991 pour tenir compte de l'expansion forte des formations professionnelles supérieures en France, difficilement assimilables au reste de l'enseignement supérieur.

1 a/b	fin de scolarité obligatoire, avec ou sans diplôme général	Allemagne	pas de diplôme, Volks-, Hauptschulabschluss
		France	pas de diplôme, CEP
1 c	fin de scolarité obligatoire, + diplôme professionnel	Allemagne	Volksschulabschluss + Lehre/berufl. Ausbildungsabschluss
		France	CEP ou sans diplôme général + CAP
2 a	diplôme de l'école moyenne + diplôme professionnel	Allemagne	Mittlere Reife + Lehre/Beruf. Ausbildungsabschluss
		France	BE/BC/BEPC + CAP/BEP
2 b	diplôme de l'école moyenne	Allemagne	Mittlere Reife
		France	BE/BC/BEPC
2c	baccalauréat	Allemagne	Fachhochschulreife/Abitur/Abitur + Lehre
		France	BS/BT/Bac général/Bac technique
	cette catégorie a été éclatée dans certaines analyses		
2c.1	baccalauréat technique, baccalauréat + diplôme technique	France	BEI/BEC/BTn
		Allemagne	Abitur + Lehre
2c.2	baccalauréat général	France	Baccalauréat général ou scientifique
		Allemagne	Abitur
3a	diplôme du supérieur technique	France	BTS/DUT/Paramédical/Pédagogique
		Allemagne	Ingenieurschul-, Fachhochschulabschluss
3b	diplôme d'Université	France	Diplôme de l'Université ou Grande Ecole
		Allemagne	Diplôme de l'Université.

### *Les variables familiales*

Pour le statut matrimonial nous n'avons conservé que la situation légale, cette information étant la seule disponible en 1971 pour l'Allemagne. Pour les enfants nous avons pris en compte deux dimensions, le nombre d'enfants de moins de 18 ans encore présents dans le ménage, en 3 postes (pas d'enfant, 1, 2 et plus) et l'âge du dernier enfant (- de six ans, 6 ans et +).